

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	03	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	13	SOCIAL	02	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	52	ECONOMIE	02	RURAL	05

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

N° 3052

2 Mai 2024

2 May 2024

05:00 PM/17H:00

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	0316-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
Titre/objet	DECISION N°0316-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFB PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

2

Reference	00/DM/CAY2//SMP/2024 du 30 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00/DM/CAY2//SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALEVINAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

3

Reference	07/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°07/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001DC/C.CMFOU/SIGAMP/2024 DU 19 MARS 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA COLLECTE DES DECHETS (TRICYCLE-BAC A ORDURE), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEPDED; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

4

Reference	00128/E/2/D/MINHDU Lire
Titre/objet	DECISION N° 00128/E/2/D/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 00712-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/BRM DU 15 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM PHASE IV.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

5

Reference	001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 Lire
Titre/objet	DECISION N° 001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN ENGIN DE GÉNIE CIVIL À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DANS LE SITE DE L'ECOLE MATERNELLE DE NYENAM DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB; EXERCICE : 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

7

Reference [003/C/DG/CM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS DES SITES ET DÉPÔTS DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

8

Reference [011/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°011/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINTN°003/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE TROIS (03) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

9

Reference [002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM).

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

10

Reference [N° 005/DM/C/KRI/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C/KRI/2024PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ, LE MARCHÉ DE TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, COMMUNE DEKOUSSERI.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

11

Reference [003/DA/DG/CM-SCDP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N° 003 /DA/DG/CM-SCDP/2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference	03/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE EKOKO II (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

13

Reference	003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE À NKOLAFAMBA).
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

14

Reference	02/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 02 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°02/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE NLOEVOE (LOT 1) ET EP DE CLASSE ENDOUM (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

15

Reference	06/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 19 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE EN BETON ARME DE 2,000 X 1,500 M SUR LA RIVIERE MBA'A TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NDANGUEN CENTRE – LIMITE MBALMAYO ; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

16

Reference	05/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 ARVIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°05/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 ARVIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASE DANS LES LOCALITES DE : ESSAZOK (LOT 1) ET KAMBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	02/C/C-GASCH[GA/SG/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MC-GASCHIGA/CIPM/2024DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE DIRBA DEMSA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE GASCHIGA(LOT 2)ETCONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE BAMANGA (LOT 3), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	008/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°008/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER MARS 2024 POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX ET D'IMAGERIE MÉDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	00129/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00129/E/2/D/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN VERT DE LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	03/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°03/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE EKOKO II (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

21	Reference	06/24/D/CAY1ER/SG/SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER DE COTATION N° 01/DC/CAY1ER/CIPM/2024 DU 07/02/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE 2024 DE PROPRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

22	Reference	003 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE À NKOLAFAMBA).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

24	Reference	009/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINTN°001/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

25	Reference	12/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU 19/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE MUR DE CLOTURE DU GROUPEMENT SCOLAIRE DE DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-05-2024

26	Reference	002 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

27	Reference	0001/AAMI/BMN/CIPM du 24 AVRIL 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/AAMI/BMN/CIPM DU 24 AVRIL 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET FSSC 22000
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference	001/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2024

29

Reference	0000001/DM/C-OMB/SPM/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 0000001/DM/C-OMB/SPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AONO N0 01 DU 18/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE: - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NINGOANG LOT1 - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOYAMAGAGNÉ LOT2 - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES D'HOSPITALISATION AU CSI D'ELOA LOT3 DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

30

Reference	06/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°06/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 19 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE EN BETON ARME DE 2,000 X 1,500 M SUR LA RIVIERE MBA'A TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NDANGUEN CENTRE – LIMITE MBALMAYO ; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

31

Reference	DMP/DAG/DG/PAD Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 000002692/DMP/DAG/DG/PAD DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2024 DU 06/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLACE COMMÉMORATIVE COMPRENANT UNE STÈLE DU CENT CINQUANTENAIRE DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

32

Reference	01/C/C/OMB/SPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/COM/CIPM/2024 DU 18/03/2024 EN PROCEDURE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33

Reference [002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

34

Reference [0999-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

35

Reference [03/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°03/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIES DE CONNECTIVITÉ AU QUARTIER NKOMKANA 2 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

36

Reference [00086/E/2/C/MINH DU](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00086/E/2/C/MINH DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE À GRE SUIVANT AUTORISATION N°00712-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/ DMBEC/BRM DU 15 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM PHASE IV FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICES 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

37

Reference [01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet

N°01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DANS LE SITE DE L'ECOLE MATERNELLE DE NYENAM DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

38**Reference** [03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MC-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUS D'HEBERGEMENT DE QUATRE CHAMBRES AU CENTRE TOURISTIQUE DE GASCHIGA LOTS 1 ET 2, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/A**39****Reference** [002](#) [Lire](#)**Titre/objet**

COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER

Nature de prestation Approvisionnements Généraux**Date de cloture** N/A**40****Reference** [01/AMI/APN/2024 DU 27 FEVRIER 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AMI/APN/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION ET LE CONTROLE DES REGLES DE LA SECURITE ET DE LA POLICE PORTUAIRE AU CAMEROUN.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** N/A**41****Reference** [014/24/D/CAY1ER/SG/SFMP/BMP](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N°014/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 11/AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 07/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation N/A**Date de cloture** N/A**42****Reference** [04/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 20 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROCONS DE ROUTES COMMUNALES EN 2 LOTS :- LOT 1: TOTAL NLOBISSON –MBALGON-ESSABAH 03KM (LOT1) ET LOT 2: YEM -ABANG-LIMITE MBALMAYO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINTP; EXERCICE : 2024

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières**Date de cloture** N/A**43****Reference** [004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet**

DECISION N°004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'EYO).FINANCEMENT : DGD 2024

Nature de prestation Travaux**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference	001/DM/CAY2//SMP/2024 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAY2//SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1)
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

45

Reference	001 C/CAY2/SMP/2024 du 30 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°001 C/CAY2/SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1)
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

46

Reference	012/2/D/CAY 1ER / SG/SFMP/BMP Lire
Titre/objet	DECISION N°012/2 /D/CAY 1ER / SG/SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09/AONO/CAY1ER/ CIPM /24 DU 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLONDON LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GENS DE NKOLMBONG
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

47

Reference	13/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-05-2024

48

Reference	n/a Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/MINEPAT/PADI-DJA/CSPM_P/2024 DU 03/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT DE LA COOPERATIVE AGRICOLE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE LOMIE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)FINANCEMENT: BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2024 ET 2025IMPUTATION : 94 195 05 110000 523317 ADDITIF
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

49**Reference** [24/AONO/C-AYOS/CIPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6 ML SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE MBAKOK - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** 12-06-2024**50****Reference** [006/ASMI/MINADER/CSPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** « AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF LA PREQUALIFICATION D'UN BUREAU ET CABINET D'ETUDES POUR LA MISE EN PLACE DES UNITES DE FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION » EXERCICE 2024 FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) - PTBA PAD-CACAO LIGNE BUDGETAIRE : 2024 184 3 4110010-201106 MONTANT : 90 000 000 FCFA**Nature de prestation** Services et Prestations Intellectuelles**Date de cloture** 17-05-2024**51****Reference** [01/AONO/MINEPAT/PSRDREN/CSPM/2024 DU 25/04/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/MINEPAT/PSRDREN/CSPM/2024 DU 25/04/2024, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A CYCLE COMPLET (TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS, UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, UNE CLÔTURE ET UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAGOMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** 28-05-2024**52****Reference** [09/AONO/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAO/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024 DU 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) BOUTIQUES DE 3,2X3,00 CHACUN AU PETIT MARCHÉ DE DOUGOI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs**Date de cloture** 14-05-2024**53****Reference** [01/AONO/CDPM/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER OPEN_ NATIONAL INVITAT19N TO TENDER N°01/AONO/CDPM /2024 DU 19 AVRIL 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF PENKA-MICHEL BASIC EDUCATION BOROUGH INSPECTION**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** 14-05-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference	10/AONO/C- MRA III/CIPM-TR/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2024 DU 18/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CANIVEAUX EN MAÇONNERIE DE MOELLONS (350ML) AU QUARTIER DE DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT :RESSOURCE PROPRE (EXERCICE 2024),
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	13-05-2024

55

Reference	23/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 23/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MONOPHASE BT ET DE REHABILITATION DE LA MINI-CENTRALE SOLAIRE AU VILLAGE NNEMEYONG, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	05-06-2024

56

Reference	04/AONO/GAG 1er/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/GAG 1ER/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	22-05-2024

57

Reference	001/AC/DC/ PU/CENAJES /CDPM/2024 DU 18/04/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/ACDC/ PU/CENAJES /CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENAJES DE KRIBI DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2024

58

Reference	003/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/202 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 180 ML SUR LE SITE CÉDÉ AU MINADER PAR LE PORT AUTONOME DE KRIBI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI PREMIER,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2024

59

Reference	002/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 Lire
Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE DE KRIBI 1ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	17-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

60

Reference	22/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 22 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION DU RESEAU BT AERIEN A PARTIR D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE EXISTANT AU VILLAGE AKAM - ENGALI, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	05-06-2024

61

Reference	21/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DU VILLAGE ADOUA, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	05-06-2024

62

Reference	05/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 24 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°05/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASE DANS LES LOCALITES DE : ESSAZOK (LOT 1) ET KAMBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

63

Reference	04/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 20 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROCONS DE ROUTES COMMUNALES EN 2 LOTS :- LOT 1: TOTAL NLOBISSON -MBALGON-ESSABAH 03KM (LOT1) ET LOT 2: YEM -ABANG-LIMITE MBALMAYO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

64

Reference	00087/E/2/C/MINHDU Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00087/E/2/C/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN VERT DE LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

65	Reference	005/ASMI/MINADER/CSPM/2024 Lire
	Titre/objet	« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE BUREAUX ET CABINETS D'ETUDES POUR LE RENFORCEMENT DES UNITES DE FORMATION EXISTANTES DE PREMIERE ET DEUXIEME GENERATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION » FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) - PTBA PAD-CACAOIMPUTATION : 2024-184 3 4110010 201106 EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	17-05-2024

66	Reference	26/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBAKA (ECOLE) - ATONG (CHEFFERIE) (9 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	12-06-2024

67	Reference	08/AONO/REN/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/REN/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS D'UNE SALLE DE CLASSE CHACUN : ECOLE DES PARENTS DE OURO ABBA ADAM (LOT1) ET EP DE YAGA DANGA (LOT2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-05-2024

68	Reference	001/AONO/MAGZI/SAI/DGI/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTNO OOI/AONO/MAGZI SAI/DGI/CLPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA MAGZI SA (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-05-2024

69	Reference	007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE DE PRESSE N°007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERT ET RESTREINT SUIVANTS : - N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BLOC PÉDAGOGIQUE DU CENTRE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN TOURISME, HÔTELLERIE ET LOISIRS DE BERTOUA; - N°011/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS MEUBLÉS DANS LES VILLES DE YAOUNDÉ ET DE KIRI.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	25/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE VIALA, AU NIVEAU DU PK 5+600 DE LA ROUTE NGOLEBOMO - MEKOMO, Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE SES VOIES D'ACCÈS, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	12-06-2024

71	Reference	002/AONO/MAGZI SA/DG/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MAGZI SA/DG/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES DE SERVICE POUR DE LA MAGZI SA (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	29-05-2024

72	Reference	000 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

73	Reference	00070/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00070/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR L'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES (CIJ) DE KERAWA, KAELE ET MBANDJOCK EN TROIS (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024.IMPUTATION :58 38 109 03 330002 523515
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-05-2024

74	Reference	002 C/CAY2/SMP/2024 du 29 AVRIL 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002 C/CAY2/SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALEVINAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

75	Reference	27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBANG NDELE - NIAMVOUDOU - MEKOUMA ET BRETELLES (30 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	12-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

76

Reference	010/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°010/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINTN°002/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18 JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04) REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

77

Reference	02/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE NLOEVOE (LOT 1) ET EP DE CLASSE ENDOUM (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

78

Reference	004/C/CAY2//SMP/2024 du 30 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/CAY2//SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATIONN°001/AC/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

79

Reference	00089/E/2/C/MINH DU Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00089/E/2/C/MINH DU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00054/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 EN VUE DE LA FORMATION DE 600 JEUNES EN DIFFICULTES A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN TROIS (03) LOTS DANS LES COMMUNES DE : NJOMBE-PENJA ET YABASSI (LOT1), NJIMOUM ET MASSANGAM (LOT2), MBANDJOCK ET NKOTENG (LOT3), EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BF MINH DU – EXERCICE 2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

80

Reference	04/C/CAY2/SG/SMP/2023 DU 29 AVRIL 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/CAY2/SG/SMP/2023 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE – COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'EKOUDOU – BRIQUETERIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference	01/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°01/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/M-C-GASCH1GA/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05)BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LACOMMUNE DE GASCHIGA(ECOLEPUBLIQUE DE BADESSI LOT 1,ECOLE PUBLIQUE DE OUROTCHAKA LOT 2, ECOLE PUBLIQUE DE MBILLA LOT 3, ECOLE PUBLIQUE DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET ECOLE PUBLIQUE DE BOLKI LOT 5), DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

82	Reference	00060/C/MINHDU/24 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00060/C/MINHDU/24 DU 28 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS A L'AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 00010/AMI/MINHDU/PCADY/2024 DU 05 JANVIER 2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS (FIRMES) OU GROUPEMENT DE CONSULTANTS (FIRMES) CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DES FLUX DE VALEURS ET DE PREPARER UN PROGRAMME DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES AU CAMEROUN.FINANCEMENT : BAD
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

83	Reference	00130/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00130/E/2/D/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00050/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PLAN TRANSPORT PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

84	Reference	00131/E/2/D/MINHDU Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00131/E/2/D/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00054/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 EN VUE DE LA FORMATION DE 600 JEUNES EN DIFFICULTES A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN TROIS (03) LOTS DANS LES COMMUNES DE : NJOMBE-PENJA ET YABASSI (LOT1), NJIMOUN ET MASSANGAM (LOT2), MBANDJOCK ET NKOTENG (LOT3), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BF MINH DU – EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

85	Reference	013/24/D/CAY 1ER/SG/SFMP/BMP Lire
	Titre/objet	DECISION N°013/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09/AONO/CAY1ER/ CIPM /24 DU 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLONDON LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GENS DE NKOLMBONG
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

86	Reference	0001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES PICK-UP 4X4 ; (02) POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU (AUE) ET (02) L'ASSISTANCE TECHNIQUE PLANS D'AFFAIRES) ; LOT 2 : ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES PICK-UP 4X4 ; (02) POUR LE CENTRE DE GESTION D'ECONOMIE RURALE (CGER) ET (01) POUR LE CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE (CIT).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	31-05-2024

87	Reference	004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'EYO).
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

88	Reference	00088/E/2/C/MINH DU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00088/E/2/C/MINH DU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00050/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PLAN TRANSPORT PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

89	Reference	001 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ 1ER,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

90	Reference	004/D/CPB/SG-SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 004/D/CPB/SG-SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



COMMUNE DE KOUSSERI

DECISION MUNICIPALE N° 005/DM/C/KRI/2024PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ, LE MARCHÉ DE TRAVAUX DECONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH, COMMUNE DEKOUSSERI.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DELACOMMUNE DEKOUSSERI,

DECIDE:

Article r'': est attribué à l'entreprise ETS. AL-AZIZA BP 30 Kousseri, Tel ; 679 30 14 14 le Marché, Objet de l'avis d'Appel d'Offre National Ouvert N°004/AONO/C-Kousseri/CIPM/2024 du 01/02/2024 pour les travaux de construction de dix (10) forages équipés de PMH, commune de Kousseri, à un Montant toutes taxes comprises (TTC) de quatre-vingt-cinq millions (85 000 000 FGFA), d'un délai d'exécution de trois (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

KOUSSERI le 5 Avril 2024

Le MAIRE

ISSEINI DARKADRE

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°00/DM/CAY2//SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALEVINAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 Mars 2024 en procédure d'urgence pour la construction d'un Centre d'Alivenage dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2 ;

Vu le Procès-verbal de restitution du rapport de la sous-commission d'analyse des Offres N°012 en date du 25 Avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise **MAGPOW ENGINEERING SARL** ; B.P : 24044 Yaoundé ; Tel. : 676 28 77 37/ 691 19 28 98 ;
Registre de Commerce N° RC/DLN/2014/B/393; N° Identifiant Unique : M021412089238K ; est déclarée attributaire de la
Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS
2024 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour la Construction d'un Centre d'Alevinage dans la Commune d'Arrondissement
de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre selon les modalités ci-après :

ü Montant TTC en FCFA : Trente millions deux cent vingt-cinq mille (30 225 000) FCFA

ü Délai d'exécution : Quatre (04) Mois.

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise **MAGPOW ENGINEERING SARL** Louison Représentant est invité à se présenter
à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de
souscription du marché y relatif.

Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où bon sera.

YANNICK MARTIAL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**COMMUNIQUE N°011/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°003/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18
JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE TROIS (03)
REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DU NUMERIQUE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE),

Communique :

Conformément au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE)

Numéro du Crédit : IDA 6745 – CM

Description du Marché : Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration des référentiels de formation dans le secteur de l'Energie.

Délai d'exécution Soixante-cinq (65) jours.

SOUSSIONNAIRE RETENU	
NOM	Bureau d'Etudes FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR
ADRESSE	BP : 5545 Yaoundé-Cameroun ; Tél : 699 89 40 69 Email : gedeon@yahoo.fr
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	40 720 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	40 720 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	40 720 000 FCFA TTC

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Mai 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 003 /D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE À NKOLAFAMBA).FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 26 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 février 2024 pour des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 2 : Construction de deux blocs de deux salles de classe à Nkolafamba**) ;
Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 11 avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide:

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 FEVRIER 2024 pour l'exécution des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 2 : Construction de deux blocs de deux salles de classe à Nkolafamba**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ENTREPRISE TRA, BP : 15 744 YAOUNDE; TEL : 696 77 66 62

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

DECISION D'ATTRIBUTION N° 003 /DA/DG/CM-SCDP/2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP)/Maître d'Ouvrage,

- Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
- Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu la circulaire n°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'état et des autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;
- Vu la résolution n°08/12 du 28 février 2023 du Conseil d'Administration portant désignation du Président, des membres et du Secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP ;
- Considérant le Dossier d'Appel D'offres National Ouvert N°005/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2024 du 13 mars 2024 relatif aux prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et dépôts de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP).
- Considérant la proposition d'attribution signée par le Président de la CIPM-SCDP.

DECIDE :

- **Article 1^{er} :** L'entreprise ci-après est désignée adjudicataire du Marché relatif aux prestations de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès des sites et dépôts de la Société Camerounaise des Dépôts Pétroliers (SCDP).

Rang	Soumissionnaire	Note Globale sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	DAK GARDIENNAGE SARL BP : 1023 Tel : 222 21 46 10	84/100	157 696 200	Douze (12) mois

Article 2 : Le Directeur Général de ladite entreprise est prié de se présenter à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour recevoir notification de la présente décision.

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DANS LE SITE DE L'ECOLE MATERNELLE DE NYENAM DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS SARALY BP : YAOUNDE Tel : 699 83 11 21	25 886 790	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N°03/C/CAY2/SG/SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ
RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE CONNECTIVITE AU QUARTIER NKOMKANA 2
DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

La **STE LABELLE BRIQUE B.P** ; B.P: 35 548 ; Tél. : 696 53 20 23 RC N° :RC/YAO/2018/B /314 ; N° Identifiant Unique

M 031812714908 F , est déclarée attributaire du Marché relatif au Dossier de Consultation N°0

- *Montant TTC en F C FA*

Deux cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-six mille vingt-neuf (249 986 029) F CFA.

- *Délai d'exécution :*

Quatre (04) Mois.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°008/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N°010/AONO/HGD/CIPM/2024 DU 01ER MARS 2024 POUR LA MAINTENANCE PRÉVENTIVE ET CURATIVE DES ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX ET D'IMAGERIE MÉDICALE ET INTERVENTIONNELLE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°008/D/HGD/DG/DTH/SMP/2024, la consultation susmentionnée est déclarée infructueuse conformément aux dispositions de l'article 103 du Code des Marchés Publics :

Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA	Délai
Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	Infructueux	/	/

Le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour le soumissionnaire ayant participé à cette consultation et n'ayant pas été retenu.

DOUALA le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°03/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE EKOKO II (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS GLOBAL BUSSINESS CORPORATION BP : 11 892 YAOUNDE Tel : 677 35 06 11	19 869 000	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE YAOUNDE I

DECISION N°012/2 /D/CAY 1ER / SG/SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE RELATIF AU DOSSIER N° 09/AONO/CAY1ER/ CIPM /24 DU 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLONDON LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GENS DE NKOLMBONG

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0001922 de la session N° 010 du 05/03/2024 et N° 0001932 de la session N° 021 du 11/04/2024 N° 0001934 de la session N° 023 du 17/04/2024**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 09/AONO/CAY1^{er} / CIPM /24 du 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE "LOT1 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de NKOLONDON » est attribué à l'Ets ALEXANDRE FLORENCE HAPPI (Ets AFH), TEL659382337 :, représenté par Monsieur HAPPI Alexandre Claude NDONGO, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 29 993 283 FCFA (VINGT NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT TREIZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0316-24/ADC/DG/DG.M/DG.MF/NFB PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89^{ème} Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 02/AONO/ADC/CIPM/2024 du 19/02/2024** ;

Vu Les Rapports d'analyses des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés formulée par correspondance n°059-24/ADC/CIPM/se du 8 avril 2024 ;

Considérant l'avis conforme du Président du Conseil d'Administration sur la proposition d'attribution du marché, formulé par correspondance N° 0032-24/ADC/PCA du 12 avril 2024.

DECIDE :

ARTICLE 1— Le marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie Groupe du personnel à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est attribué à la société **ZENITHE INSURANCE S.A.**, BP :1540 Douala ; Tél. : 233 43 41 32, pour un montant de **deux milliards cinq cent quarante-cinq millions neuf cent soixante-sept mille cinquante-six (2 545 967 056) F CFA TTC**, et un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**, soit, une tranche ferme de douze (12) mois et de deux (02) tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

ARTICLE 2 - Le Directeur General de la société **ZENITHE INSURANCE S.A.**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 23 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N° 003/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 2 : CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE À NKOLAFAMBA).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Note technique	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	ENTREPRISE TRA	96,66%	30 800 660	36 729 787	03 mois	1 ^{er}
	BELCO & PARTNERS	66,66%	/	/	/	Éliminée pour NT<70%

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ENTREPRISE TRA, BP : 15 744 YAOUNDE; TEL : 696 77 66 62

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 001/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN ENGIN DE GÉNIE CIVIL À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées
Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;
Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;
Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 26 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
Vu l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 FEVRIER 2024 pour la fourniture d'un engin de génie civil à la Commune de Nkolafamba ;
Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 09 AVRIL 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 FEVRIER 2024 pour la fourniture d'un engin de génie civil à la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

KANU EQUIPEMENT, BP : 4967 DOUALA; TEL : 698 95 71 89

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°02/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 02 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE NLOEVOE (LOT 1) ET EP DE CLASSE ENDOUM (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
--------	--------------	-------------------	-------

01	ETS FLYING GENERATION COMPANY LIMITED BP : 17 198 YAOUNDE Tel : 695 24 90 14	20 000 000	03 mois
02		20 000 000	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Note technique	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS SOBATRA	73,33%	14 946 200	16 932 177 après rabais de 5%	03 mois	1 ^{er}
	ETS ALTACOR	80%	15 253 660	18 189 441	03 mois	2 ^{ème}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS SOBATRA BP : 17 009 YAOUNDE; TEL : 675 44 66 91

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N°003/C/DG/CM-SCDP/2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/DG/DQSE/CIPM-SCDP/2024 DU 13 MARS 2024 RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DES ACCÈS DES SITES ET DÉPÔTS DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE CAMEROUNAISE DES DEPOTS PETROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :

Conformément à la proposition d'attribution de la CIPM-SCDP portant sur l'Appel d'Offres susvisé, les résultats de ladite consultation se présentent comme suit :

Rang	Soumissionnaire	Note Globale sur 100	Montant TTC (en F CFA)	Délai d'exécution
1 ^{er}	DAK GARDIENNAGE SARL BP : 1023 Tel : 222 21 46 10	84/100	157 696 200	Douze (12) mois

Le Directeur Général de la société **DAK GARDIENNAGE SARL, BP : 1023, Tel : 222 21 46 10** est invité à se présenter, dès publication du présent communiqué, à la Direction Générale de la SCDP (Cellule des Marchés) pour établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires dudit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

DOUALA le 30 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**COMMUNIQUE N°010/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°002/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18
JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04)
REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE),

Communique :

Conformément au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE)

Numéro du Crédit : IDA 6745 – CM

Description du Marché : Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration des référentiels de formation dans le secteur de l'Energie.

Délai d'exécution Quatre-vingt (80) jours.

SOUSSIONNAIRE RETENU	
NOM	Bureau d'Etudes FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR
ADRESSE	BP : 5545 Yaoundé-Cameroun ; Tél : 699 89 40 69 Email : gedeon@yahoo.fr
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	61 680 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	61 680 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	61 680 000 FCFA TTC

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Mai 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

COMMUNE DE GASHIGA

COMMUNIQUE N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MC-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BOUKAROUS D'HEBERGEMENT DE QUATRE CHAMBRES AU CENTRE TOURISTIQUE DE GASCHIGA LOTS 1 ET 2, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°03/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 du 29 avril 2024 les entreprises, ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité :

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAÏ D'EXECUTION
Travaux de Construction deux Boukarous d'hébergement de quatre (04) chambres au Centre Touristique de GASCHIGA lot 1 et 2, Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord	Lot 1: Boukarou d'hébergement de quatre (04) chambres (BIP MINTOURL	ETS BOUBA MOUSSA B.P.: 1484 GAROUA TEL: 69951 1306	24995074	03 mois
	Lot 2: Boukarou d'hébergement de quatre (04) chambres (BIP MINDEVEL)	ETS KOGNI B.P.: 527 GAROUA TEL: 699728 350	24998503	03 mois

Amplifications:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

GASHIGA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
N°01/AMII/APN/2024 DU 27 FEVRIER 2024 POUR LA PRE SELECTION DES CONSULTANTS EN VUE DE LA
REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ELABORATION ET LE CONTROLE DES REGLES DE LA SECURITE ET
DE LA POLICE PORTUAIRE AU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) communique :

Conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, les résultats de l'évaluation des dossiers administratifs et des offres techniques afférentes à l'Appel à Manifestation d'Intérêt se présente comme suit :

N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultats de la vérification des dossiers administratifs	Résultats de l'analyse des offres techniques Note requise 80 points/100	Observations
01	GROUPEMENT SOLIDAIRE THE BROTHER'S ET EMERGENCE/HTC Yaoundé Tél. 699.48.88.51	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 98,75 points/100	Rang : 1 ^{er} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
02	CIEI Sarl BP 12 712 Yaoundé Tél. 680.92.21.31	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 83,25 points/100	Rang : 2 ^{ème} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
03	BUREAU DES AFFAIRES MARITIMES ET PORTUAIRES DU CAMEROUN (BAMPC) BP 5608 Yaoundé Tél. 699.95.85.58	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 80 points/100	Rang : 3 ^{ème} <i>Qualifié pour la suite de procédure : Appel d'offres National Restreint</i>
04	IRIS CONSULTING Yaoundé Tél. 670.02.04.90	Pièces administratives conformes aux prescriptions de l'AMI	Note obtenue : 47,75 points/100	<i>Éliminé pour la suite de procédure pour note technique inférieure à 80 points/100 requis.</i>

Les soumissionnaires qualifiés recevront une lettre d'invitation à soumissionner pour prendre part à la sélection d'un Consultant en vue de la réalisation des prestations et ce, par Appel d'Offres National Restreint.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°04/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 20 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROCONS DE ROUTES COMMUNALES EN 2 LOTS :- LOT 1: TOTAL NLOBISSON –MBALGON-ESSABAH 03KM (LOT1) ET LOT 2: YEM -ABANG-LIMITE MBALMAYO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINTP; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° lot

Attributaire

Montant TTC F CFA

Délai



01	ETS PROBACO BP : YAOUNDE Tel : 698 848 182	20 373 743	03 mois
02	CAMEROON EXPRESS BUSINESS BP: 385 YAOUNDE TEL: 699 889 328	20 500 000	3 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N°004/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'EYO). FINANCEMENT : DGD 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 26 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 février 2024 pour des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 3 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'EYO**) ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 11 avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 FEVRIER 2024 pour l'exécution des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 3 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP d'EYO**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante **ETS GEOVIT CENTRE, BP : YAOUNDE; TEL : 697 28 38 28**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N° 06/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
RELATIF AU DOSSIER DE COTATION N° 01/DC/CAY1ER/CIPM/2024 DU 07/02/2024 POUR LA
FOURNITURE DU MATERIEL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE 2024 DE PROPRETE DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE IER, EN PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er} **N° 0001923 de la session N° 012 du 07/03/2024 et N° 0001925 de la session N° 013 du 15/03/2024**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier de cotation N° 01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2024 DU 07/02/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE 2024 DE PROPRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{er}, EN PROCEDURE D'URGENCE est attribuée à l'Ets LA PRINCESSE, TEL : 651634553, représenté par Madame CHETCHOUA Marie Flore, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 18 999 983 FCFA (dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-trois).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**COMMUNIQUE N°009/C/PADESCE/UCP/CG/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES
RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE RESTREINT N°001/AOR/PADESCE/CG/CSPM/SPM/2024 DU 18
JANVIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ELABORATION DE QUATRE (04)
REFERENTIELS DE FORMATION DANS LE SECTEUR DE L'ENERGIE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE),

Communique :

Conformément au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018, les résultats de l'Appel d'Offres ci-dessus référencé se présentent comme suit :

Nom du Projet : Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la croissance et l'Emploi (PADESCE)

Numéro du Crédit : IDA 6745 – CM

Description du Marché : Recrutement d'une firme chargée de l'élaboration des référentiels de formation dans le secteur de l'Energie.

Délai d'exécution Quatre-vingt (80) jours.

SOUSSIONNAIRE RETENU	
NOM	Bureau d'Etudes FISCAGEST CONSULTING AND CONTRACTOR
ADRESSE	BP : 5545 Yaoundé-Cameroun ; T él : 699 89 40 69 Email : gedeon@yahoo.fr
MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT	73 935 000 FCFA TTC
MONTANT DE L'OFFRE EVALUEE	73 935 000 FCFA TTC
MONTANT DU MARCHÉ (Montant TTC)	73 935 000 FCFA TTC

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Mai 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MBENOUN SOPHIE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00128/E/2/D/MINH DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N° 00712-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/BRM DU 15 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM PHASE IV.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu L'autorisation de gré à gré N°00712-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/BRM du 15 février 2024, pour l'exécution des travaux de Construction de la Délégation Régionale du MINH DU de l'Ouest à Bafoussam Phase IV.

Vu Le Procès-Verbal de la séance du 23 avril 2024 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Bâtiments et Equipements Collectifs

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°30 du 15 mars 2024 de la CIPM/MINH DU

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANTS TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Bafoussam	ETS ATELEWA, BP 67 Bangangté Tél : 677 21 11 01	200 000 000	Cinq (05) Mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE MAROUA 3

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU 19/04/2024
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE MUR DE CLOTURE DU GROUPEMENT SCOLAIRE DE
DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU
DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget ressources propres, EXERCICE 2024, le Maire de la Commune de MAROUA III, Maître d'Ouvragelance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux D'ENTRETIEN DE MUR DE CLOTURE DU GROUPEMENT SCOLAIRE DE DOURSOUNGO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Menuiserie ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quatorze millions Six cent Mille (14 600 000)FCFA**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget ressources propres de l'EXERCICE 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (7h à 15h) dans le service technique de la Mairie de MAROUA III dès publication du présent avis. Tel 693580883/676903636

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MAROUA III d'une somme non remboursable de 25 000 (Vingt-Cinq mille)francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de MAROUA III

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III contre récépissé, au plus tard le **13/05/2024 à 13Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°12/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE MUR DE CLOTURE DU GROUPEMENT SCOLAIRE DE DOURSOUNGO DANS LA COMMUNE DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **292 000 (Deux cent quatre-vingt-douze mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA III dans la salle de réunions de la Mairie de MAROUA III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
2. La note technique inférieure à 70% des "oui".

1. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur trois années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à au montant prévisionnel	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :**

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°002/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM). FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,****(AUTORITE CONTRACTANTE)****Communiqué,**

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Note technique	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS SOBATRA	73,33%	14 946 200	16 932 177 après rabais de 5%	03 mois	1 ^{er}
	ETS ALTACOR	80%	15 253 660	18 189 441	03 mois	2 ^{ème}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante :

ETS SOBATRA BP : 17 009 YAOUNDE; TEL : 675 44 66 91

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°0001/AAMI/BMN/CIPM DU 24 AVRIL 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT, DES FORMATIONS ET DES AUDITS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 ET FSSC 22000

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de son programme d'appui aux entreprises à la mise en place des systèmes de management et à la certification, le Bureau de Mise à Niveau des entreprises (BMN) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt relatif au recrutement d'un Bureau d'Etudes chargé de l'accompagnement, des formations et/ou des audits des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000 et FSSC 22000.

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt vise la pré qualification des Bureaux d'Etudes (BET), en vue de la participation aux différents appels d'Offres relatifs au recrutement d'un consultant (individuel ou BET) *chargé de l'accompagnement, des formations et/ou des audits (à blanc ou de certification) des entreprises dans le cadre de la mise en place des systèmes de management conformes aux normes ISO 9001, ISO 22000, FSSC 22000 pour le compte du BMN.*

3. Consistance des prestations

N/A

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

N/A

6. Financement

BUREAU DE MISE A NIVEAU DES ENTREPRISES

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en deux (02) exemplaires dont un (01) original et l'autre copie marquée comme tel, sous pli fermé et scellé, à la guérite du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie, au plus tard le **21 Mai 2024 à 14h00mn heure locale**, contre décharge et devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/BMN/CIPM du 24 Avril 2024 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) CHARGE DES AUDITS ET DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE DES SYSTEMES DE MANAGEMENT CONFORMES AUX NORMES ISO 9001, ISO 22000 et FSSC 22000.

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après :

a) Dossier administratif

Le dossier administratif comprendra les pièces suivantes en originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois et valables pour l'exercice en cours :

- Une lettre de motivation dûment signée du cabinet ;
- Le curriculum vitae actualisé des deux (02) principaux consultants du cabinet ou BET ;
- La copie de la carte de contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;
- L'attestation de conformité fiscale ;
- L'attestation de non exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est à préciser que l'absence ou la non validité d'une des pièces ci-dessus énumérées entraînera la non recevabilité du dossier et la disqualification du Bureau d'Etudes.

b) Dossier technique

Les consultants intéressés doivent fournir toutes les indications montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations sollicitées (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, descriptions et expériences dans les missions similaires, disponibilités et compétences appropriées du personnel, ancienneté, etc...). Chaque Bureau d'Etudes développera de manière sommaire, sa compréhension du dossier.

En plus des indications de vos qualifications sus mentionnées, une fiche de candidature pour consultant individuel ou BET dûment remplie devra également être jointe à votre dossier. Les dites fiches sont téléchargeables sur le site du BMN www.bmncameroon.org

Il est à préciser qu'un même consultant ne peut être présenté par plus d'un Bureau d'Etudes (BET). Dans le cas échéant, les deux cabinets seront éliminés de cet AAMI.

Le dossier technique fera l'objet d'une notation telle qu'indiquée ci-après :

1. Les références des experts (curriculum vitae et diplômes certifiés) **(35 points)** ;
2. Les références du BET, relatives à la réalisation des prestations analogues pour la ou les prestations choisies **(35 points)** ;
3. Compréhension de la mission **(15 points)** ;
4. Les moyens matériels **(10 points)** ;
5. La capacité financière **(5 points)**

N.B : le Consultant devra réaliser un score d'au moins **70 points sur 100**.

Ne seront retenus que 10 consultants dans le cadre de cet AAMI.

9. Critères d'évaluation

N/A

10. Renseignements Complémentaires

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Bureau de Mise à Niveau sis à Yaoundé Nlongkak Entrée Gendarmerie BP 12278 Yaoundé Cameroun, Tel: 00237 222 20 88 23, Email : contact@bmncameroon.org, site web : www.bmncameroon.org ou auprès de l'Assistant Expert Normes et Qualité du BMN, Tél. Portable : (00 237) 673 21 15 76, Email: nkalasybill@gmail.com

11. Evaluation et publication des resultats

Les Consultants, retenus à l'issue de la présente consultation seront notifiés par correspondance et les résultats publiés au Journal des Marchés Publics.

YAOUNDE le 24 Avril 2024

Le DIRECTEUR

MBEDEY ELOMBAT CHANTAL

PRÉFECTURE DE L'OCEAN

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD « EN PROCEDURE D'URGENCE »

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du département de l'Océan, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction l'inspection d'arrondissement d'éducation de base d'AKOM II,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et béton armé en élévations ;
- Charpente et couverture;
- Menuiserie bois métalliques;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 30 000 000 (Trente Millions) FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2024).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette des finances de Kribi d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, au plus **tard le 17/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE D'AKOM II, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 600 000 (six cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 17/04/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(05 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(05 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi. Tel. : _____.

KRIBI le 18 Avril 2024

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

COMMUNE D'OMBESSA

DECISION MUNICIPALE N° 0000001/DM/C-OMB/SPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE L'AAONO N0 01 DU 18/03/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE: - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NINGOANG LOT1 - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BOYAMAGAGNÉ LOT2 - CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES D'HOSPITALISATION AU CSI D'ELOA LOT3 DANS L'ARRONDISSEMENT D'OMBESSA,DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OMBESSA

Vu La Constitution du Cameroun ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi n° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu La loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La loi 2009/11 du 10 juillet 2009 portant régime financier des Collectivités

Territoriales décentralisées ;

Vu Le Décret n°77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les

Communes, syndicats des communes et établissements communaux ;

Vu le Décret n°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort

Territorial ;

Vu Le Décret N° 82/100 du 03 Mars 1982 modifiant le Décret N°78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions Communes applicables aux Agents de l'Etat relevant du code du travail ;

Vu Le Décret 20018/191 du 02 Mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement et nommant monsieur ELANGA OBAM Georges ministre de la Décentralisation et du Développement Local ;

Vu Le Décret N° 2008/377 du 12 Novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu Le Décret N°2019/536 du 07 Octobre 2020 portant nomination des Préfets;

Vu L'Arrêté n°000137/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur KEDI MOUKO Eric Fabrice comme Maire de la Commune d'Ombessa ;

Vu Le dossier de l'AAONO N0 01 du 18/03/2024 relatif aux travaux de construction de :



- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Ningoang lot1
- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Boyamagagné lot2
- Construction d'un bloc de deux (02) salles d'hospitalisation au CSI d'Eloa lot3

Vu Le procès-verbal de proposition d'attribution du 19/04/2024 de la CIPM/OMB ;

DECIDE

Article 1^{er}: Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des

Marchés suivants:

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot1	PSC Sarl BP: 5874 Ydé Cameroun Tél: 654 297 085 RC/YOA/2014/B/982 Cont: M 031411233375 w	construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Ningoang (lot1)	16 739 711	17 739 511	90 jours
Lot2	ETS ABOYA & CIE	construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Boyamagagné (lot2)	- - 15 054 550	- - 17 952 551	90 jours

Lot3	KANGLIRO SARL N°RC : RC/YAE/2020/B/872 N° Contribuable : MO22O14403841 Z	construction d'un bloc deux (02) salles d'hospitalisation au CSI d'Eloa (lot3)	-	19 599 465	90 jours
			18 599 465		

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OMBESSA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

KEDI MOUKO Éric Fabrice

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°06/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 19 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE EN BETON ARME DE 2,000 X 1,500 M SUR LA RIVIERE MBA'A TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NDANGUEN CENTRE – LIMITE MBALMAYO ; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS FUTRIX SARL, BP : 5409 Douala, Tel : 652 52 66 33	13 960 425	03 mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE D'OMBESSA

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°01/AONO/C/COM/CIPM/2024 DU 18/03/2024 EN PROCEDURE DANS LA COMMUNE
D'OMBESSA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Maître d'Ouvrage, communique.

Les ETS ci-dessous sont déclarés adjudicataires des marchés ci-après :

N°	ENTREPRISE	MARCHE	MONTANT HORS TAXE (en F CFA)	MONTANT TTC (en F CFA)	DELAI D'EXECUTION
Lot1	PSC Sarl BP: 5874 Ydé Cameroun Tél: 654 297 085 RC/YOA/2014/B/982 Cont: M 031411233375 w	construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Ningoang (lot1)	16 739 711	17 739 511	90 jours
Lot2	ETS ABOYA & CIE	construction d'un bloc deux (02) salles de classe à l'école publique de Boyamagagné (lot2)	15 054 550	17 952 551	90 jours
Lot3	KANGLIRO SARL N°RC : RC/YAE/2020/B/872 N° Contribuable : MO22O14403841 Z	construction d'un bloc deux (02) salles d'hospitalisation au CSI d'Eloa (lot3)	18 599 465	19 599 465	90 jours

La prestation objet dudit marché sera exécutée dans les délais prévus sur le tableau ci-dessus à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Le représentant de cet ETS est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la **Mairie d'Ombessa**, pour l'établissement de leur marché.

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°06/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 19 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE EN BETON ARME DE 2,000 X 1,500 M SUR LA RIVIERE MBA'A TRONÇON DE ROUTE COMMUNALE NDANGUEN CENTRE – LIMITE MBALMAYO ; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Mfou,**

Communique : par Décision N°06/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 007/AONO/C-MFOU//CIPM /2024 DU 19 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE EN BETON ARME DE 2,000 X 1,500 m SUR LA RIVIERE MBA'A tronçon de route communale NDANGUEN centre – limite MBALMAYO ; DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS FUTRIX SARL, BP : 5409 Douala, Tel : 652 52 66 33	13 960 425	03 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°007/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 25 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERT ET RESTREINT SUIVANTS : - N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU BLOC PÉDAGOGIQUE DU CENTRE PUBLIC DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN TOURISME, HÔTELLERIE ET LOISIRS DE BERTOUA; - N°011/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES APPARTEMENTS MEUBLÉS DANS LES VILLES DE YAOUNDÉ ET DE KIRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT/RESTREINT	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°010/AONO/MINTOUL/CIPM/2024 du 11 mars 2024 pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du bloc pédagogique du Centre Public de Formation Professionnelle en Tourisme, Hôtellerie et Loisirs de Bertoua	Bertoua	Etablissement ENGINEERING PROVIDER, B.P: 34743 Yaoundé	22 639 613	08 mois
2	N°011/AONR/MINTOUL/CIPM/2024 du 11 mars 2024 pour la réalisation d'une enquête sur les appartements meublés dans les villes de Yaoundé et de Kribi	Yaoundé et Kribi	Société POLYGONE SARL, B.P: 33 872 Yaoundé	58 641 188	05 mois

Les Directeurs de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 25 Mai 2024

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°05/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASE DANS LES LOCALITES DE : ESSAZOK (LOT 1) ET KAMBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°05/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du, Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASE DANS LES LOCALITES DE : ESSAZOK (Lot 1) et KAMBA (Lot 2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	CEGC BP : 442	10 000 000	03 mois
02	BAFOUSSAM Tel : 699 52 21 50	10 000 000	

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N°002 C/CAY2/SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-
COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ALEVINAGE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE
II, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise **MAGPOW ENGINEERING SARL** ; B.P : 24044 Yaoundé ; Tel. :676 28 77 37/ 691 19 28 98 ; Registre de Commerce N° RC/DLN/2014/B/393 ; N° Identifiant Unique : M021412089238K; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour la Construction d'un Centre d'Alevinage dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre selon les modalités ci-après:

- **Montant TTC en FCFA** : Trente millions deux cent vingt-cinq mille (30 225 000) FCFA
- **Délai d'exécution** : Quatre (04) Mois.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE GASHIGA

COMMUNIQUE N°02/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/MC-GASCHIGA/CIPM/2024 DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'EP DE DIRBA DEMSA (LOT 1), CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE GASCHIGA (LOT 2) ET CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CSI DE BAMANGA (LOT 3), COMMUNE DE GASCHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°02/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 du 29 avril 2024 les entreprises, ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscit:

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAÏ D'EXECUTION
Travaux de construction d'un logement d'astreinte pour enseignants à Ecole Publique de Dirba Demsa (lot 1), construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré de Gaschiga (lot 2) et construction d'un logement d'astreinte au Centre de Santé Intégré de Bamanga (lot 3), Commune de Gaschiga, Département de la Bénoué, Région du Nord.	lot 1 : Ecole Publique de Dirba Demsa	ETS ABDOURAMANI B.P.: GAROUA TEL: 699930 222	19 993 217	03 mois
	lot 2: Centre de Santé Intégré de Gaschiga	ETSYADJOULDE B.P.: GAROUA TEL: 696021 750	19 995 363	03 mois
	lot 3: Centre de Santé Intégré de Bamanga	ETS EL-SHADAI B.P.: GAROUA TEL: 695084 536/670 701 312	19 985 394	03 mois

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé (pour information)
- Président CRM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage (pour information)
- Archives/Chrono

COMMUNE DE MFOU

N°01/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL DANS LE SITE DE L'ECOLE MATERNELLE DE NYENAM DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°01/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL dans le site de L'Ecole MATERNELLE DE NYENAM DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE.

Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS SARALY BP : YAOUNDE Tel : 699 83 11 21	25 886 790	03 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°004/C/CAY2//SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN TRANSFORMATEUR ELECTRIQUE DE 160 KVA POUR L'ALIMENTATION ET L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'ENERGIE DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 2

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *ETS EMERGENCE HTC* ; B.P : 0 Yaoundé ; Tel. : 699 48 88 51/675 63 38 18 ; Registre de Commerce N° *RC/YAO/2023/A/178* à YAOUNDE ; N° Identifiant Unique : P118312245616E ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis de Consultation N°001/AC/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 26 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE pour la fourniture et l'installation d'un Transformateur Electrique de 160 KVA pour l'Alimentation et l'Amélioration de la qualité de l'énergie de la Mairie de Yaoundé 2 selon les modalités ci-après:

- Montant TTC en FCFA : Trente millions (30 000 000) de FCFA
- Délai d'exécution : Quarante-cinq (45) jours.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°07/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°001DC/C.CMFOU/SIGAMP/2024 DU 19 MARS 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA COLLECTE DES DECHETS (TRICYCLE-BAC A ORDURE), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEPDED; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°07/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024 Portant attribution de la DEMANDE DE COTATION N°001DC/C.CMFOU/SIGAMP/2024 DU 19 MARS 2024 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL POUR LA COLLECTE DES DECHETS (TRICYCLE-BAC A ORDURE), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS MOGA BP : Yaoundé, Tel : 694 805 339	9 996 298,20	30 jours

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00060/C/MINH DU/24 DU 28 MARS 2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS
RELATIFS A L'AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 00010/AMI/MINH DU/PCADY/2024 DU 05 JANVIER
2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CONSULTANTS (FIRMES) OU GROUPEMENT DE
CONSULTANTS (FIRMES) CHARGE DE REALISER UNE ETUDE DES FLUX DE VALEURS ET DE
PREPARER UN PROGRAMME DE VALORISATION DES DECHETS SOLIDES AU
CAMEROUN.FINANCEMENT : BAD**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain communique :

En prenant en compte le critère de répartition géographique appliqué par la BAD et sur la base des points forts et faibles des candidats, les Bureaux d'Etudes Techniques ci- après ont été pré-qualifiés et pourront soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la consultation suscitée. Il s'agit :

N°	BETs	Contact	Note
1	GROUPEMENT CID (CONSEIL, INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT) / AGORA CONSULTING / CID AFRIQUE COTE D'IVOIRE	CID Siège Parc Technopolis, Rocade Rabat-Salé, 11 100, Sala El Jadida – Maroc, BP 1340 Rabat RP Agora Consulting BP 6583 Yaoundé, Cameroun – Téléphone : (+237) 222 21 09 45 – (+237) 242 01 10 82 ; Email : info@agora-consulting.net . CID Afrique Côte d'Ivoire Abidjan, Plateau, Rue Thomasset, Immeuble SaintAugustin, Appt 48, 04 BP 116 Ab 04 – Côte d'Ivoire	100
2	GROUPEMENT SETEC CAMEROUN / SETEC ENERGIE / ERA	SETEC CAMEROUN BP: 15 350 Douala - Cameroun Tél : +237 694 17 40 67 Email: jean-pierre.dupacq@setec.com SETEC ENERGIE ENVIRONNEMENT BP: 42-52 quai de la Rapée – CS 71230 – 75583 Paris Cedex 12, Immeuble Central Seine Tél : +33 182 51 55 55 Email: environnement@setec.fr ERA CAMEROUN BP: 3356 Yaoundé - Cameroun Tél : +237 222 31 56 67	98
3	GROUPEMENT CONCEPT / ARTELIA / LABEX / GEST SARL	CONCEPT SA Tel : +216 70 029 920 ; Fax : +216 71 905 262 ; E-mail : conceptcommercial@concept.com.tn ARTELIA 16 rue Simone Veil – 93400 St Ouen – FRANCE ; Tél : +334 76 33 40 00 ; Email : hugo.notturmo@arteliagroup.com ; Web : Artelia Group LABEX Tél : 27 22 42 66 19 / 22 42 66 21; Tél: 07 07 69 71 72 / 07 08 14 74 34; Email : info@labex-sa.com , ou labexinfo@gmail.com , Web : www.labex-sa.com GEST CAMEROON Tél 00 237 243 147 897; Email : global_gest@yahoo.fr ; Web : www.gestcameroon.com	98
4	GROUPEMENT STUDI INTERNATIONAL / STUDI CAMEROUN	STUDI INTERNATIONAL BP: 28, Rue de l'Île de Zembretta, Les jardins du Lac, Lac II, 1053 Tunis, Tunisie Tél : +216 (70) 021 000 Email: studi@studi.com.tn STUDI CAMEROUN BP: 2659 Yaoundé-Cameroun Tél : +237 674 44 08 70 / 242 71 14 93 Email: studi@studi.com.tn	97
5	HYDRO Conseil	Bruno Valfrey, Président 24 Chemin de la Rollande 84 140 Avignon, France Tél: + 33 4 90 22 57 80 E-mail: hydroconseil@hydroconseil.com	93

6	Gpt HYDROPLAN INGENIEUR- GESELLSCHAFT MBH / ENVIROTECH Consulting	HYDROPLAN Ingenieur-Gesellschaft mbH BP : 67547 Worms / Germany Tél : +49-6241-910-30 Fax : +49-6241-9103-10 Email: info@hydroplan.de ENVIROTECH Consulting Plateau avenue Chardy, Immeuble le Roussel 2ème étage BP : 04 B.P 2891 ABIDJAN 04	87,5
---	---	--	------

Par ailleurs, le DAO sera restreint aux BETs ci-dessus présélectionnés.

Les BETs de la liste restreinte ne peuvent s'associer en groupement, ni avec un candidat ne faisant pas partie de ladite liste.

YAOUNDE le 28 Mars 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N° 00131/E/2/D/MINH DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES
COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°
00054/AONR/MINH/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 EN VUE DE LA FORMATION DE 600 JEUNES EN
DIFFICULTES A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN TROIS (03) LOTS DANS LES COMMUNES DE
: NJOMBE-PENJA ET YABASSI (LOT1), NJIMOUM ET MASSANGAM (LOT2), MBANDJOCK ET NKOTENG
(LOT3), EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BF MINH DU – EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00054/AONR/MINH/CIPM/2024 du 07 mars 2024 en vue de la formation de six cent (600) jeunes en difficulté à la fabrication et pose des pavés dans les communes de Njombe – Penja et Yabassi (Lot 1), Njimom et Massangam (Lot 2), Mbandjock et Nkoteng (Lot 3) en procédure d'urgence.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°46 du 23 avril 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution au BET ci-dessous.

DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Lots	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00054/AONR/MINH/CIPM/2024 du 07 mars 2024 en vue de la formation de six cent (600) jeunes en difficulté à la fabrication et pose des pavés dans les communes de Njombe – Penja et Yabassi (Lot 1), Njimom et Massangam (Lot 2), Mbandjock et Nkoteng (Lot 3)	Lot 1 : Njombe – Penja et Yabassi	ETS THERESA Tél. : 698 53 7035	22 492 358	Deux (02) mois
	Lot 2 : Njimom et Massangam	ETS 2FK BP: 15520 Douala Tél. : 333 47 06 38	22 994 264	Deux (02) mois
	Lot 3 : Mbandjock et Nkoteng	ETS THERESA Tél. : 698 53 7035	22 497 846	Deux (02) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°013/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
RELATIF AU DOSSIER N° 09/AONO/CAY1ER/ CIPM /24 DU 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE IEREN PROCEDURE D'URGENCE LOT1 : TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NKOLONDON
LOT2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL À L'ÉCOLE MATERNELLE GENS DE
NKOLMBONG**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu de les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement

Vu de les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement

Yaoundé 1^{er} N° 0001922 de la session N° 010 du 05/03/2024 et N° 0001932 de la session N° 021 du 11/04/2024 N° 0001934 de la session N° 023 du 17/04/2024.

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er}: le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 09/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /24 du 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE "LOT1 : LOT2 : travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle GENS de NKOLMBONG » est attribué à l'Ets SERANO, TEL : 690363082 , représenté par Monsieur OYONO Séraphin, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 30 000 000 FCFA (TRENTE MILLIONS).

Article 2: La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 19 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00087/E/2/C/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU
MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024
DU 13 MARS 2024 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN VERT DE
LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU -
EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00129/D/MINHDU du 25 AVRIL 2024, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 du 13 mars pour la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration du plan vert de la ville de Ngaoundéré (Phase II) en procédure d'urgence	N'Gaoundéré	GPT TRINITY CONSULT CO.LTD / ZONAGE SARL BP: 1 115 Bamenda Tél. : 678 61 02 11/658 29 52 92	59 982 750	Six (06) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE NKOLAFAMBA

DECISION N° 002/D/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 1 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP DE NKOLOBOM).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;

Vu la Loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024;

Vu le Décret n°95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Nkolafamba ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000201/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre;

Vu l'Arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Circulaire n°00000026/C/MINFI du 26 décembre 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 février 2024 pour des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Nkolobom**) ;

Vu le rapport d'analyse des offres adopté au cours de la Session du 11 avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Nkolafamba ;

Décide :

Article 1^{er} : Est déclarée adjudicataire des prestations relatives à l'appel d'offres national ouvert n°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 du 29 FEVRIER 2024 pour l'exécution des travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre (**lot 1 : Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Nkolobom**), et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante : **ETS SOBATRA BP : 17 009 YAOUNDE; TEL : 675 44 66 91**

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00089/E/2/C/MINH DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00054/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 EN VUE DE LA FORMATION DE 600 JEUNES EN DIFFICULTES A LA FABRICATION ET POSE DES PAVES EN TROIS (03) LOTS DANS LES COMMUNES DE : NJOMBE-PENJA ET YABASSI (LOT1), NJIMOUM ET MASSANGAM (LOT2), MBANDJOCK ET NKOTENG (LOT3), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BF MINH DU – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°000131/D/MINH DU du 25 AVRIL 2024, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des lettres commandes relatives au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Lots	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00054/AONR/MINH DU/CIPM/2024 du 07 mars 2024 en vue de la formation de six cent (600) jeunes en difficulté à la fabrication et pose des pavés dans les communes de Njombe – Penja et Yabassi (Lot 1), Njimom et Massangam (Lot 2), Mbandjock et Nkoteng (Lot 3)	Lot 1 : Njombe – Penja et Yabassi	ETS THERESA Tél. : 698 53 7035	22 492 358	Deux (02) mois
	Lot 2 : Njimom et Massangam	ETS 2FK BP: 15520 Douala Tél. : 333 47 06 38	22 994 264	Deux (02) mois
	Lot 3 : Mbandjock et Nkoteng	ETS THERESA Tél. : 698 53 7035	22 497 846	Deux (02) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des lettres commandes correspondantes.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°001/DM/CAY2//SMP/2024 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE- COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°000007/AM/SG/CAY2/2023 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Déc. 2023 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 Mars 2024 en procédure d'urgence pour la construction de deux forages dans la CAY2 (Quartiers FEBE VILLAGE ET NTOUNGOU I) ;

Vu le Procès-verbal de restitution du rapport de la sous-commission d'analyse des Offres N°012 en date du 25 Avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2024 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de service de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'entreprise **ETS LA CHUTE DES EAUX** ; B.P :32007 Yaoundé ; Tel. : 699 19 47 15 ; Registre de Commerce N°RC/YAE/2014/A/95 ; N° Identifiant Unique : P117612583841Q ; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour la Construction de deux Forages dans la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1) selon les modalités ci-après:

ü Montant TTC en FCFA :

Lot 1 : Sept millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7 199 999) FCFA

Lot 2 : Sept millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7 199 999) FCFA

ü Délai d'exécution : deux mois (02) Mois.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise **ETSLA CHUTE DES EAUX** ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés Publics, porte 203, pour les modalités de souscription du marché y relatif.

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du FOND PROPRE De la CA-MRAIII, EXERCICE 2024, le Maire de la Commune de MAROUA III, Maître d'Ouvragelance un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR A DOURSOUNGO.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quinze millions (15 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FOND PROPRE De la CA-MRAIII de l'EXERCICE 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans le service technique de la Mairie de MAROUA III dès publication du présent avis. Tel 693580883/676903636

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MAROUA III d'une somme non remboursable de 26 000 (Vingt-six mille)francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de MAROUA III

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III contre récépissé, au plus tard le **14/05/2024 à 13Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°13/AONO/CA-MRAIII/CIPM/T-BEC/2024 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN ABATTOIR A DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

(EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **300 000 (trois cent mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA III dans la salle de réunions de la Mairie de MAROUA III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
2. La note technique inférieure à 70% des "oui".
1. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur trois années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant prévisionnel	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :**

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°03/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE EKOKO II (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°03/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024, Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE EKOKO II (lot 3) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE.

Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS GLOBAL BUSSINESS CORPORATION BP : 11 892 YAOUNDE Tel : 677 35 06 11	19 869 000	03 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 24/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 6 ML SUR LA RIVIÈRE ASSO'O, AU NIVEAU DU PK 1+200 DE LA ROUTE MBAKOK - ATONG - MELANE, DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6 ml sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Mbakok - Atong - Melane, dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

L'installation de chantier ;

La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;

L'amenée et repli du matériel ;

Le débroussaillage ;

Le curage du lit du cours d'eau ;

La réalisation des enrochements ;

La fourniture et mise en place des barbacanes ;

La réalisation des fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;

La mise en place des matériaux filtrants en arrière des culées ;

Les remblais contigus aux ouvrages ;

La démolition de l'ouvrage existant ;

La mise en œuvre du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ et du béton armé dosé à 350 kg/m³ ;

La fourniture et pose des poutres IPE 450 ;

La réalisation de coffrages ordinaires ;

La mise en place des échafaudages ;

La fourniture et mise en place des gargouilles ;

La réalisation des études géotechniques et d'exécution ;

La fourniture et pose des entretoises IPE 300 ;

La fourniture et pose des garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;

La fourniture et pose des panneaux de signalisation métalliques de type A ;

La fourniture et pose des balises en béton armé préfabriqué ;

Le maintien de la circulation ;

La fourniture et application de peintures anticorrosive et à huile.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Départe-ment	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif de 6 ml sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Mbakok - Atong - Melane	06	63 053 000

4. Allotissement



Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif de 6 ml sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Mbakok - Atong - Melane	06	63 053 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 24 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 6 ml sur la rivière Asso'o, au niveau du PK 1+200 de la route Mbakok - Atong - Melane, dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Un million (1 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins vingt et un millions (21 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 15 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF LA PREQUALIFICATION D'UN BUREAU ET CABINET D'ETUDES POUR LA MISE EN PLACE DES UNITES DE FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION » EXERCICE 2024
FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) - PTBA
PAD-CACAO LIGNE BUDGETAIRE : 2024 184 3 4110010-201106 MONTANT : 90 000 000 FCFA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Stratégie Nationale de Développement (SND 20-30) ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. A ce titre, l'un de ces objectifs est de relancer la production des principaux produits de rente comprenant entre autres la filière cacao. Aussi, il ambitionne de porter la production nationale à 1 200 000 tonnes en 2030, avec un accent sur l'amélioration des rendements, la mise en place de nouvelles plantations et la poursuite de l'encadrement de proximité des opérateurs.

En vue de s'arrimer aux orientations stratégiques nationales, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) à travers la Stratégie de Développement du Secteur Rural, Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA) entend relever le cap de 400 000 tonnes de fèves de cacao à l'horizon 2025 et 640 000 en 2030. Aussi, il s'est engagé dans une importante restructuration de son dispositif opérationnel par décision n°0026/MINADER/CAB du 17 février 2020 portant restructuration des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODECC.

Y faisant suite, le 14 février 2022, par arrêté ? 00060/MINADER/CAB, le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO) est créé après visa de la primature en conformité avec les exigences du décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des programmes et projets de développement.

Par ailleurs, pour assurer le financement d'une partie de ces activités déclinées, une Convention de Financement ? 00203/MINADER/FODECC/PJT est signée, le 08 Décembre 2022 avec avec le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Fort de ce qui précède, le PAD-CACAO a pour objectif principal d'accroître la production nationale d'un cacao de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères. Il vient renforcer les efforts des autres acteurs institutionnels publics et privés de la filière cacao. A ce titre, deux composantes ont été mises en place à savoir :

- L'appui à la production et la diffusion du matériel végétal performant et ;
- L'accompagnement à l'amélioration de la productivité des exploitations et de la qualité du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à l'amélioration de la productivité, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt visant la préqualification des Cabinets de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le Recrutement d'un Cabinet chargé de la Mise en Place des Unités de Formation sur les Bonnes Pratiques Agricoles (Régénération et/ou Densification des exploitations cacaoyères) - Formation.

Les services prévues dans le cadre de cette contractualisation portent principalement sur l'encadrement de 100 Organisations de Producteurs de première et deuxième génération sur 384 ha d'Unités de Formation des Bonnes Pratiques Agricoles, réparties dans les 08 régions productrices de cacao au Cameroun. De manière spécifique, il s'agira de :

- Etablir la situation de référence technico-économique des Organisations de Producteurs de troisième génération ;
- Proposer des approches innovantes de vulgarisation des référentiels techniques de la cacaoculture auprès des OP de troisième génération ;
- Géoréférencer les pieds de cacaoyers et les essences associées au sein des nouvelles unités de formation ;
- Capaciter les producteurs relais et mettre en œuvre les techniques de restauration du potentiel de production des pieds de cacaoyers ;
- Développer l'intégration des jeunes et des femmes dans les unités de formation ;
- Assurer le suivi des interventions des acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification des Cabinets de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le Recrutement d'un Cabinet chargé de la Mise en Place des Unités de Formation sur les Bonnes Pratiques Agricoles (Régénération et/ou Densification des exploitations cacaoyères) - Formation.

3. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) – PTBA du Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO), Exercice 2024.

EXPRESSION DES ATTENTES

Dans un contexte marqué par l'insuffisance des agents de vulgarisation agricole dans les bassins de production, le PAD-CACAO va s'employer à impulser l'implication des Producteurs Relais (PR) dans l'encadrement de leurs paires. Ces derniers seront des porteurs des Unités de Formation et assureront la formation des producteurs de cacao conformément au modèle de régénération adapté à chaque cas de figure.

Il est question d'accompagner les producteurs disposant de vieilles cacaoyères peu productives à la régénération. Les Organisations de Producteurs identifiées comme Unités de Formation (UF) installent des parcelles de démonstration pour le transfert des techniques culturelles aux producteurs.

La mise en œuvre devra assurer : i) l'arrimage des actions à la démarche de traçabilité et durabilité dans la production du cacao ; ii) la valorisation des approches chaîne de valeur et cacao agroforestier ; iii) le renforcement du dispositif de production du matériel végétal (bois de greffe, cabosses semences et plants) ; iv) l'amélioration de l'intégration des femmes et des jeunes ; v) le renforcement de la synergie d'interventions avec les services déconcentrés du MINADER en charge de la vulgarisation agricole et ; vi) la prise en compte des contraintes environnementales.

4. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 17 MAI 2024 à 10h au Secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis Miniprix Bastos, Ancien FAO Tél. : 697232013 dès publication du présent Avis,

Avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°006/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 POUR LA PREQUALIFICATION DE CABINETS POUR LA MISE EN PLACE DES UNITES DE FORMATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION »

5. Composition du dossier

6. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

6.1. Une première enveloppe dite « enveloppe (A) : PIÈCES ADMINISTRATIVES » contiendra les documents ci-après :

6.1.1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de

soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;

6.1.2. L'accord de groupement notarié, le cas échéant ;

6.1.3. Le Numéro d'Identifiant Unique

6.1.4. Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ;

6.1.5. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;

6.1.6. Une copie de l'attestation de Conformité Fiscale ;

6.1.7. Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;

6.1.8. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

NB : - Toutes les pièces administratives originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

- En cas de groupement chaque membre devra fournir individuellement les documents listés ci-dessus.

6.2. Une deuxième enveloppe dite « enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE » contiendra :

L'organigramme complet de la structure ;

Les CV des personnels clés

Les copies certifiées des diplômes demandés ;

Une attestation de disponibilité signée sur l'honneur de l'expert.

Les moyens logistiques et matériels ;

Les références de la structure.

Le Cabinet fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de cette mission est le suivant :

N° d'ordre	Personnels Clés	Qualifications	Expériences
1	Consultant 1 Chef de mission : INGENIEUR AGRONOME	a. Minimum (BAC + 5) en agronomie option productions végétales, techniques agricoles, et économies rurales Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	b. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans les programmes d'accompagnement des producteurs de la filière cacao avec une mise en place des essais expérimentaux ou des parcelles de démonstrations ; c. Avoir une expérience d'au moins (05) ans dans la recherche dans les domaines de la vulgarisation, de l'entomologie, de la phytopharmacie et/ou de la génétique ; d. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.
2	Consultant 2 EXPERT EN PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES CULTURES	e. Minimum (BAC + 4) dans les domaines de l'agronomie option production végétale ou équivalent en biologie végétale, sciences du sols, ou phytopharmacie - Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	f. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans l'encadrement des producteurs de la filière cacao sur les problématiques en lien avec le contrôle des maladies et ravageurs sur cacaoyers, la production des semences de cacaoyers ou la gestion de la fertilisation des cacaoyers ; g. Avoir une expérience d'au moins (05) ans dans la recherche agricole et/ou dans les programmes de recherche et développement de mise en place des essais expérimentaux ou de vulgarisation sur des semences et/ou matières actives biologiques/minérales et/ou des pratiques culturales d'amélioration de la productivité ; h. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.

N° d'ordre	Personnels Clés	Qualifications	Expériences
3	Consultant 3 : EXPERT EN PRODUCTION CACAO DURABLE	i. Minimum (BAC+ 3) dans les domaines de l'agronomie option production végétale, foresterie, ou équivalent en biologie végétale, sciences du sols, ou sciences environnementales - Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	j. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans les activités en relation avec la chaîne de valeur cacao ; k. Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réglementation forestière et la protection de l'environnement et/ou l'élaboration des normes de traçabilité et de durabilité du cacao ; l. Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conception des stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour la culture du cacaoyer et/ou la restauration des systèmes agroforestiers à base de cacaoyers m. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.

Le Cabinet pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires. Le candidat fournira la liste de son personnel accompagné des pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois :

- Du curriculum vitae daté et signé ;
- Une Copie certifiée conforme du diplôme demandé ;
- Une attestation d'inscription aux ordres professionnels le cas échéant ;
- De la définition des affectations proposées pour chaque personnel ;
- De l'attestation de disponibilité signée par chaque personnel dûment signée.

Les références du cabinet

Le cabinet produira la liste de ses références relatives aux prestations dans le domaine ;
 Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernière page du contrat enregistrée y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.
 Le Cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

6. Critères d'évaluation

7.1. Critères éliminatoires

- a) La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- b) Note technique inférieure à 80% ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

7.2. Critères essentiels:

- a) Présentation générale du Dossier 05 points ;
- b) Présentation du profil du Cabinet 25 points ;
- c) Qualification et expérience du personnel clé 70 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à Quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

8. EVALUATION

CRITERES	MAXIMUM
----------	---------

Présentation de l'Offre	05
Insertion du sommaire	1
Insertion des intercalaires de couleur	1
Reliure	1
Agencement de l'Offre	1
Lisibilité	1
Expérience et références du Cabinet/bureau d'études	25
En matière de conduite de mission similaire	25
(5 points par référence avec un maximum de 25 points)	

Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clés		
Chef de mission	a.	Ingénieur Agronome (minimum Bac + 5) dans
		Ingénieur Agronome (Niveau supérieur à Bac
	Total 7 points	
	b.	Au moins dix (10) années d'expériences dans
		Plus de dix (10) années d'expériences dans le
	Total 7 points	
	c.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans
	Total 10 points	Plus de cinq (05) années d'expériences dans l
	d.	0 - 2 missions similaires dans l'accompagnement
	Total 6 points	Plus de 2 missions similaires dans l'accompag

EXPERT EN PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES CULTURES	e.	Minimum Bac + 4 dans les domaines identifiés
	Total 5 points	Niveau supérieur au Bac + 4 dans les domaines
	f.	Au moins dix (10) années d'expériences dans les domaines identifiés
	Total 5 points	Plus de dix (10) années d'expériences dans les domaines identifiés
	g.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans le développement de mise en place des essais et/ou de suivi
	Total 5 points	Plus de cinq (05) années d'expériences dans le développement de mise en place des essais et/ou de suivi
	h.	0 - 2 missions similaires dans l'accompagnement
	Total 5 points	Plus de 2 missions similaires dans l'accompagnement
EXPERT EN PRODUCTION CACAO DURABLE	i.	Minimum Bac + 3 dans les domaines identifiés
	Total 4 points	Niveau supérieur au Bac + 3 dans les domaines
	j.	Au moins dix (10) années d'expériences dans les domaines
	Total 4 points	Plus de cinq (05) années d'expériences dans les domaines
	k.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans l'élaboration des normes de traçabilité et de durabilité
	Total 4 points	Au moins cinq (05) années d'expériences dans l'élaboration des normes de traçabilité et de durabilité
	l.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans la culture du cacaoyer et/ou la restauration
	Total 4 points	Au moins cinq (05) années d'expériences dans la culture du cacaoyer et/ou la restauration
	m.	0 - 2 missions similaires dans l'accompagnement
	Total 4 points	Plus de 2 missions similaires dans l'accompagnement
Score total		

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis à Mini Prix Bastos, ancien FAO – Yaoundé, Tél. : 697 23 20 13 ».

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

PROGRAMME SPÉCIAL DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE L'EXTREME NORD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AAONO/MINEPAT/PSRDREN/CSPM/2024 DU 25/04/2024, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A CYCLE COMPLET (TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS, UN BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, UNE CLÔTURE ET UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAGOMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
94 709 07 110000 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur du Programme Spécial de Reconstruction et de Développement de la Région de L'Extrême-Nord porte publication d'un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de construction d'une école à cycle complet (trois blocs de deux (02) salles de classe équipés, un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres, une clôture et un forage à énergie solaire à l'école publique de DJAGOMA, dans l'Arrondissement de MOGODE, Département du Mayo Tsanaga de la Région de l'Extrême-Nord en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

* Les Kits objet du présent Appel d'Offres sont constitués de :

- a) Blocs de deux salles de classe
- b) Forage à énergie solaire
- c) Petit bloc administratif pour directeur
- d) Bloc de deux logements d'astreinte pour maîtres
- e) Table banc y compris transport
- f) Bureau complet avec chaise pour enseignant
- g) Armoire de rangement
- h) Bloc latrine de six (06) compartiments
- i) Clôture de sécurité.

* Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur : Les travaux préparatoires ;

- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries et élévations ;
- La charpente –couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Fourniture des équipements des salles de classe et bureaux.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel est de **Deux Cent Millions (200 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprend :

- Construction de trois blocs de deux (02) salles de classe ;
- Construction d'un bloc de deux (02) logements d'astreinte pour maîtres ;
- Construction d'une clôture de sécurité ;
- Construction d'un forage à énergie solaire ;
- Equipements.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine. Les Entreprises intéressées par le présent Appel d'Offres peuvent soumissionner seules ou s'associées dans le cadre d'un groupement solidaire.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Exercice 2024 et Suivant, 94 709 07 110000 2222.

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du coordonnateur du PSRDREN, sis à Messa, au Carrefour Lissouk à Yaoundé, dès publication du présent avis. La consultation peut également se faire dans le Journal des Marchés tenu par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et si possible sur la plateforme COLEPS (www.marchespublics.cm ou www.publiccontracts.cm).

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera à l'adresse sus indiquée contre présentation de l'original de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **Cent Milles (100 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra être déposée au siège du PSRDREN située à Messa, au Carrefour Lissouk à Yaoundé, au plus tard **le 28/05/2024 à 11 heures**, heure locale revêtue de la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINEPAT/PSRDREN/CSPM/2024 DU 25/04/2024, EN VUE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE A CYCLE COMPLET (TROIS BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉS, BLOC DE DEUX (02) LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR MAÎTRES, UNE CLÔTURE ET UN FORAGE À ÉNERGIE SOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DE DJAGOMA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MOGODE, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA DE LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, EN PROCEDURE D'URGENCE ».

Toute Offre non produite en sept (07) exemplaires ou non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum des travaux est de **Six (06) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère chargé des finances, d'une durée de validité de soixante (120) jours à compter de la date limite de dépôt des Offres et d'un montant de **Quatre Millions (4 000 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'Assurance ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances ou le non-respect des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

A défaut de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale, un chèque certifié ou un chèque banque.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps **le 28/05/2024 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PSRDREN, dans la salle de réunion de ladite Commission à l'annexe 1 de Messa, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation**A- Principaux Critères éliminatoires****a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique****b) Pièces administratives incomplètes pour**

- Absence ou non-conformité de l'original du cautionnement provisoire (caution de soumission) ;
- Absence ou non-conformité dans 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Offre technique incomplète ou non-conforme pour absence ou non satisfaction des pièces suivantes :

- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- Capacité financière du soumissionnaire inférieur à Cinquante Millions (50 000 000) de F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances (NB : L'attestation de capacité financière ou de mise à la disposition du soumissionnaire d'une ligne de crédit, assortie de la mention « sans caution de notre part » ou « délivrée sans garantie de notre part » ou « sans responsabilité de notre part » ou « sans engagement de notre part » ou similaires, est divergente par rapport à l'attestation attendue dans le cadre de l'Appel d'Offres de référence et par conséquent éliminatoire) ;
- Absence de l'Attestation d'inscription à l'ONIGC du Conducteur des travaux ;
- Note Technique inférieure à 70%.

d) Offre financière incomplète pour :

- Absence de la lettre de soumission timbrée, datée, signée et cachetée ;
- Absence du bordereau des prix (BP) dûment rempli, paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- Absence du détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment rempli, paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page ;
- Absence ou d'un sous-détail des prix datés, signés, et cachetés à toutes les pages ;
- Omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.

B- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant la notation binaire (**oui/non**) sur la base des points essentiels ci-dessous et conformément au RPAO :

- Attestation et rapport de visite de site 2 critères (oui/non) ;
- Présentation de l'offres 2 critères (oui/non) ;
- Références de l'entreprise 2 critères (oui/non) ;
- Matériel de chantier à mobiliser 6 critères (oui/non) ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise 9 critères (oui/non) ;
- Méthodologie et planning d'exécution 4 critères (oui/non).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire ayant présente une offre remplissant les critères techniques et financières et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué, située à Messa, au Carrefour Lissouk à Yaoundé, Tél : 699 62 64 70 /677 24 73 44.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros **(+237) 222 238 155/222 235 669** ou écrire à l'adresse e-mail suivante : dsi@minmap.cm

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48/694 01 25 97**.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le COORDONNATEUR

MAGRA MASSAOU ALHADJI

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAO/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024 DU 19/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) BOUTIQUES DE 3,2X3,00 CHACUN AU PETIT MARCHÉ DE DOUGOI DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DÉPARTEMENT DU DIAMARE, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Communal, DE RESSOURCES FOND PROPRES, Exercice 2024, le Maire de la Commune de MAROUA III, Maître d'Ouvragement un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) BOUTIQUES DE 3,2X3,00 CHACUN AU PETIT MARCHÉ DE DOUGOI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Neuf Millions cinq cent mille (29 500 000) FCFA**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget communal, DE RESSOURCES FOND PROPRES de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **220-100**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables (7h à 15h 30mn) dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III dès publication du présent avis. Tel 693580883/697722857/677108467

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MAROUA III d'une somme non remboursable de **49.000 (Quarante-neuf mille)** francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de MAROUA III

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III contre récépissé, au plus tard le **14/05/2024 à 13Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/AONO/CA-MAROUAIII/CIPM-BEC/2024 DU/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES DIX (10) BOUTIQUES DE 3,2X3,00 CHACUN AU PETIT MARCHÉ DE DOUGOI DANS LA COMMUNE DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03)** mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **590 000 (cinq cent quatre-vingt-dix mille)** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **14/05/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA III dans la salle de réunions de la Mairie de MAROUA III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
2. La note technique inférieure à 70% des "oui".
1. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 30 millions	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III, dès publication du présent avis.

MAROUA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER OPEN_ NATIONAL INVITAT19N TO TENDER N°01/AONO/CDPM
/2024 DU 19 AVRIL 2024 FOR THE CONSTRUCTION OF PENKA-MICHEL BASIC EDUCATION BOROUGH
INSPECTION**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the financial year 2024, the Senior Divisional Officer of the Menoua Division(Contracting Authority) launches an Open National Invitation to tender, for the construction of penka-michel basic education borough inspection.

2. Consistance des prestations

The Works subject of this invitation to tender, in compliance with the essential technical specifications included in the Tender Specific Technical Clauses:

3. Cout Prévisionnel

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget of MINEDUB, 2024 financial year for a total sum of (30 000 000) FCFA.

4. Allotissement

voir la pièce jointe

5. Participation et origine

Participation to this tender is open to Cameroonian enterprises having a good experience in the domain concerned. Preference will be given to bidders who reside within the vicinity of the project site or who have carried out work in the area concerned

6. Financement

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget of MINEDUB, 2024 financial year for a total sum of (30 000 000) FCFA.

7. Consultation du Dossier

The Tender file may be consulted during working hours in the Divisional Office Dschang.

8. Acquisition du Dossier

The Tender file may be obtained from Divisional Tender Board Of Menoua Division on presentation of a treasury receipt showing payment into the council treasury of a non-refundable sum of Fifty thousand (50 000) CFA francs being the cost of purchasing the file.

9. Remises des offres

voir la pièce jointe

10. Délai de Livraison

Voir la pièce jointe

11. Cautionnement Provisoire

voir la pièce jointe

12. Recevabilité des Offres

voir la pièce jointe

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened on the 14 May 2024 at 13h 00 local time, by the Tenders Board Of Menoua Division in the presence of the bidders or their mandated representatives having full knowledge of the file.

14. Critères d'évaluation**Eliminatory Criteria**

- The absence or non-conformity of an element in the administrative file;
- Duration of work more than the one fixed;
- False declaration.
- absence of security

B/Essential criteria:

- References of the company in similar achievements;
- Verbal lawsuit of reception corresponding to the provided contract;
- Location of the company in relation to the place of work;
- Presence of an attestation of visit of the site;
- Assessments of the two last years certified by a expert accountant registered with the order of l'ONECCA or a Statistics and Tax Declaration (D;S.F);
- Certificate of financial standing (minimum equal to the amount of the offer) ;
- Quality of the personnel by postulated lot;
- Logistics;
- Particular Technical specifications (CCTP) initialled in each page;
- Particular Administrative Clauses (CCAP) completed and initialled in each page.

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder who will have proposed the lowest offer, conforms essentially to the regulations of the Tender Documents, having satisfied to 100% in the eliminatory criteria and at least 80% in the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of sixty (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical in nature can be obtained during working hours in the secretariat of the DTB of Menoua Division.

DSCHANG le 19 Avril 2024

Le PRÉFET

ITOE PETER MBONGO

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2024 DU 18/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CANIVEAUX EN MAÇONNERIE DE MOELLONS (350ML) AU QUARTIER DE DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT :RESSOURCE PROPRE (EXERCICE 2024),

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la Construction des caniveaux de **trois cent cinquante mètres linéaires (350ML) AU QUARTIER DE DOURSOUNGO**, dans la Commune de **MAROUA III**, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, **lance en procédure d'Urgence**, pour le compte de la Commune de **MAROUA III**, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Les Installations de chantier ;
 - Assainissement-Drainage ;
 - Les ouvrages de traversé ;
 - Intervention sur les réseaux.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ressources Fond Propres, EXERCICE 2024, pour un coût estimatif total de **Vingt Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA (TTC)**.

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Ressources Fond Propres, EXERCICE 2024, pour un coût estimatif total de **Vingt Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA (TTC)**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la commune de MAROUA III, à partir de 07 heures à 15 heures. Tel : **693580883/676903636**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la commune de MAROUA III au lancement des offres, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la commune d'une somme non remboursable **Quarante-deux mille (42 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) d'exemplaires dont l'original et (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de MAROUA III au plus tard le **13/05/2024 à 13 heures**, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°10/AONO/C- MRA III /CIPM-TR/2024 DU _____/2024 POUR L'EXECUTION TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE CANIVEAUX EN MAÇONNERIE DE MOELLONS (350ML) AU QUARTIER DE
DOURSOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT : RESSOURCE PROPRE (EXERCICE 2024),

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

N/D

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) de francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) d'un montant de **Cinq cent mille (500 000) de francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **13/05/2024 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés auprès du Maire de la commune de MAROUA III, dans la salle de réunion de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1- Critères éliminatoires

12.1.1 : **Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet et non régularisé dans les 48h après l'ouverture des plis ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Absence de caution de soumission.

13.1.2 : **Offre technique**

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieures à **vingt-cinq millions (25 000 000) de Francs CFA** ;

c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment et routes ;

d) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur Quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- Ø Présentation de l'offre (03 critères)
- Ø Le chiffre d'affaires (03 critères)
- Ø L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- Ø Les références de l'Entreprise (06 critères)
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (03 critères)
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (15 critères)
- Ø L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (12 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MAROUA III, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disant** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de MAROUA III à MAROUA, à partir des 07 heures à 15 heures Tél : 693580883/676903636.

« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 18 Avril 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU MONOPHASE BT ET DE REHABILITATION DE LA MINI-CENTRALE SOLAIRE AU VILLAGE NNEMEYONG, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau monophasé BT et de réhabilitation de la mini-centrale solaire au village Nnemeyong, dans la commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Renforcement de la ligne monophasée existante ;
- Réhabilitation de la mini-centrale solaire ;
- Réalisation de prestations diverses (consolidation des études techniques, transport et manutention, installation et repli du chantier, construction des massifs de fondation pour fixation panneaux, formation du comité de gestion, projet d'exécution, plan recollement et plan d'exécution après travaux, etc...).

3. Cout Prévisionnel

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux de renforcement du réseau monophasé BT et de réhabilitation de la mini-centrale solaire au village Nnemeyong.	06	49 999 000

4. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux de renforcement du réseau monophasé BT et de réhabilitation de la mini-centrale solaire au village Nnemeyong.	06	49 999 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 05/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°23 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de renforcement du réseau monophasé BT et de réhabilitation de la mini-centrale solaire au village Nnemeyong, dans la commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot Unique	● Huit cent mille (800 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins seize millions (16 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 17 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE GAROUA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/GAG 1ER/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1ER, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2024, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de l'Education de Base, un Appel d'Offres National Ouvert pour **les travaux de construction d'une clôture à l'école publique de HAOUSSARE dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, Département de la Bénoué, Région du Nord**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie — Elévation
- Menuiserie Métallique ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente Trois Millions Neuf Cent Mille (33 900 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base - Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er des Publication du prese d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cinquante Mille (50 000) franc CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 1 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er au plus tard le **22 Mai 2024 à 10 heures précises**. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/GAG 1er/CIPM/2024 DU 25 AVRIL 2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A L'ECOLE PUBLIQUE DE HAOUSSARE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 1er, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offices est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Six Cent Soixante Dix Huit Mille (678 000) francs CFA établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d Appel d Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission déKvrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techmiques et financières qui aura lieu le **22 Mai 2024 à 11 heures précises** dans la salle de La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er .

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes ;

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

• **3e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires:

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 50 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclaré n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Sous détail des prix incohérents.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur **50 critères** essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **22 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **7 critères**;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **11 critères**;

- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel soit Onze Millions Trois Cent Mille (11300 000) francs CFA sur **7 critères** ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 1er.

GAROUA le 25 Avril 2024

Le MAIRE

ALIOUM GARGA

PRÉFECTURE DE L'OCEAN

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/ACDC/ PU/CENAJES /CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENAJES DE KRIBI,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le PREFET DU DEPARTEMENT DE L'OCEAN lance un Avis de consultation pour la Demande de cotation POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENAJES DE KRIBI,DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations constituées en lot unique, consistent en la fourniture en mobilier de bureau ci-tel que décrit dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif (pièces N 3.3,3.4):

3. Cout Prévisionnel

Les prestations, objet de la présente consultation sont financées par le BIP DU MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DE L'EDUCATION CIVIQUE 2024 pour un montant prévisionnel de 25 000 000 (VINGT-CINQ MILLIONS) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais non exclues à la commande publique par l'ARMP et à jour par rapport aux administrations fiscales et à la CNPS, témoignant d'une expérience probante dans les projets d'équipement collectif sur financement public dans le territoire national.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par le BIP du MINJEC 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré les jours ouvrables à la préfecture de KRIBI Département de l'Océan

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré les jours ouvrables à la préfecture de KRIBI Département de l'Océan, Tel :Contre présentation d'une quittance de versement à la recette des finances de l'Océan d'une somme non remboursable de trente mille (30000) francs CFA.

8. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements doit être chiffré, daté, signé précédé de la mention LU ET APPROUVE et déposé à la Préfecture de Kribi **au plus tard le 17/05/2024 À 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Président de la commission départementale de la passation des marchés de l'Océan avec la mention :

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/PU/CENAJES /CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DU CENAJES DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de 30 jours calendaires.

10. Recevabilité des Offres

Chaque offre devra être accompagnée d'une caution de soumission d'un montant d'unCinq cent mille (500 000) F CFA émise par une banque ou une assurance de premier ordre et selon la liste en annexe. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré

11. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus **tard le 17/05/2024 à 13 heures** à la salle de réunion de la Préfecture de l'Océan par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de l'Océan siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation**CRITERES ELIMINATOIRES**

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme (sous réserve des dispositions de l'article 92.9 du décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics),
- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- absence de caution
- , omission ou absence d'un prix quantifié
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

CRITERES DE QUALIFICATION

- a) Conformité aux spécifications techniques
- b) Le service après-vente
- c) Le délai de garantie
- d) Le délai de livraison
- e) Présentation de l'offre
- f) conformité au bordereau des prix unitaires

13. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre sera déclarée cohérente et conforme à la demande de cotation et enfin évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

KRIBI le 18 Avril 2024

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

PRÉFECTURE DE L'OCEAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 180 ML SUR LE SITE CÉDÉ AU MINADER PAR LE PORT AUTONOME DE KRIBI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI PREMIER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du département de l'Océan, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 180 ML SUR LE SITE CÉDÉ AU MINADER PAR LE PORT AUTONOME DE KRIBI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI PREMIER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.>

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et béton armé en élévations ;
- Menuiserie bois métalliques;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 20 000 000 (Vingt Millions) FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2024).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette des finances de Kribi d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, au **plus tard le 17/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE DE 180 ML SUR LE SITE CÉDÉ AU MINADER PAR LE PORT AUTONOME DE KRIBI, DANS L'ARRONDISSEMENT DE KRIBI PREMIER, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.>

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 400 000 (quatre cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 17/05/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(05 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(05 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi. Tel. : _____.

KRIBI le 18 Avril 2024

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

PRÉFECTURE DE L'OCEAN

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE DE
KRIBI 1ER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD « EN PROCEDURE D'URGENCE »**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du département de l'Océan, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de Construction l'inspection d'arrondissement d'éducation de base de KRIBI PREMIER,

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et béton armé en élévations ;
- Charpente et couverture;
- Menuiserie bois métalliques;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 30 000 000 (Trente Millions) FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2024).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi.

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Préfecture de Kribi sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette des finances de Kribi d'une somme non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Préfecture de Kribi, **au plus tard le 17/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/L11/CDPM/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT D'EDUCATION DE BASE DE KRIBI PREMIER, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD « EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage délégué pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 600 000 (six cent mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 17/04/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés de l'Océan. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CDPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à

l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

1. Critères essentiels

I	PRESENTATION GENERALE	(01 point)
II	EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE	(03 points)
III	MOYENS HUMAINS	(06 points)
IV	MOYENS MATERIELS	(05 points)
V	METHODOLOGIE D'EXECUTION	(05 points)
VI	CAPACITE FINANCIERE	(01 point)

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Kribi. Tel. : _____.

KRIBI le 18 Avril 2024

Le PRÉFET

NOUHOU BELLO

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 22 / AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION DU RESEAU BT AERIEN A PARTIR D'UNE MINI-CENTRALE SOLAIRE EXISTANT AU VILLAGE AKAM - ENGALI, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension du réseau BT aérien à partir d'une mini-centrale solaire existant au village Akam - Engali, dans la commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Renforcement d'un réseau de distribution BT existant ;

Construction d'un réseau de distribution BT ;

Réalisation de prestations diverses (consolidation des études techniques, transport et manutention, installation et repli du chantier, abattage et élagage, construction des massifs de fondation pour poteaux béton, formation du comité de gestion, dépose et pose des accessoires de raccordement, projet d'exécution, plan de piquetage, plan recollement et plan d'exécution après travaux, etc...) ;

Branchement de ménages.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux d'électrification rurale par extension du réseau BT aérien à partir d'une mini-centrale solaire existant au village Akam - Engali.	06	49 999 000

4. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux d'électrification rurale par extension du réseau BT aérien à partir d'une mini-centrale solaire existant au village Akam - Engali.	06	49 999 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 05/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 22 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension du réseau BT aérien à partir d'une mini-centrale solaire existant au village Akam - Engali, dans la commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot Unique	● Huit cent mille (800 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins seize millions (16 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Ø Une soumission timbrée et signée ;

Ø Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Ø Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Ø Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 17 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE D'AYOS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN0 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR
EXTENSION D'UN RESEAU HTA AERIEN MONOPHASE DU VILLAGE ADOUA, DANS LA COMMUNE
D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune d'Ayos, pour le compte des Exercices 2024 et suivants, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé du village Adoua, dans la commune d'Ayos.A

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Construction d'un réseau monophasé Moyenne Tension cumulé en câble Almélec 34 mm² ou équivalent ;

Construction d'un réseau mixte MT/BT cumulé ;

Installation d'un poste de Transformation H61 ou équivalent ;

Construction d'un réseau BT monophasé cumulé en câble 4*25mm², câble torsadé ;

Réalisation de prestations diverses (transport et manutention, abattage et élagage, installation et repli du chantier, projet d'exécution, plan de piquetage, plan de recollement et plan d'exécution après travaux, etc...) ;

Branchement de ménages.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé du village Adoua.	06	60 000 000

4. Allotissement

Les travaux concernent un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lot	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budgets Prévisionnels TTC en FCFA
Lot Unique	Nyong et Mfoumou	Ayos	Travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé du village Adoua.	06	60 000 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de bâtiments et travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 05/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 21 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'électrification rurale par extension d'un réseau HTA aérien monophasé du village Adoua, dans la commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'un délai de validité de 120 jours à compter de la date initiale de remise des offres, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant de la Caution de soumission
● Lot Unique	● Un million (1 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès publication de la décision d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 05/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'une caution de soumission n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une capacité financière ou une ligne de crédit d'au moins vingt millions (20 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 12 critères sur l'ensemble des 17 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 17 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **08 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère** ;

d) Note d'organisation et méthodologie sur **05 critères**.

15. Attribution

Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités administratives, techniques et financières requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°05/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BT TRIPHASE DANS LES LOCALITES DE : ESSAZOK (LOT 1) ET KAMBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINDDEVEL; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,

Vu La Loi N°2023/019 DU 19 Décembre 2023 portant la loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,

Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,

Vu La circulaire n°00001/C/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relatives à l'application du code des marchés Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,

Vu la Décision N°00596-23/MINMAP/SG/DAJ/EGEA du 06 Février de l'autorité en charge des Marchés Publics

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Lettres Commandes, objets de la consultation sus visée sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
--------	--------------	-------------------	-------

01	CEGC BP : 442 BAFOUSSAM Tel : 699 52 21 50	10 000 000	03 mois
02		10 000 000	

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les résultats du Dossier de cotation N° 01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2024 DU 07/02/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE 2024 DE PROPRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{er}, EN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	Ets LA PRINCESSE
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNICO-FINANCIERE	CONFORME POUR UN MONTANT TTC DE 18 999 983
DELAI DE LIVRAISON	1 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à Ets LA PRINCESSE

L'attributaire, Ets LA PRINCESSE, TEL : 651634553, représenté par Madame CHETCHOUA Marie Flore, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N° 000002692/DMP/DAG/DG/PAD DU 22 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2024 DU 06/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PLACE COMMÉMORATIVE COMPRENANT UNE STÈLE DU CENT CINQUANTENAIRE DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala, Maître d'Ouvrage, communique :

Par Décision n°1037-24/DMP/DAG/DG/PAD du 22 Avril 2024, l'Appel d'Offres National Ouvert n° 003/AONO/CIPM-ICAE/PAD/2024 du 06/02/2024 pour les travaux de construction de la place commémorative comprenant une stèle du cent cinquantaire du port de Douala-Bonabéri est déclaré infructueux pour les raisons ci-après :

SOUSSIONNAIRES	NOTE TECHNIQUE	OBSERVATIONS
YAHWEH-JIREH CONSTRUCTION ENTREPRISE	20 OUI/29	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire : note technique inférieure à la note qualificative.
GROUPEMENT LOH JUNIOR / ETS GIBNEY	19 OUI/29	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire : - non présentation d'un conducteur des travaux BAC+5 ; - note technique inférieure à la note qualificative.
ETS GROUPE FX	25 OUI/29	Tombe sous le coup d'un critère éliminatoire : pièce falsifiée (carte grise) dans le dossier technique.

Lesdits soumissionnaires sont par conséquent invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Division des Marchés Publics du Port Autonome de Douala, sous peine de destruction.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

NB. En cas de recours non fondé, la caution de soumission peut être retenue.

DOUALA le 22 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE BUREAUX ET CABINETS D'ETUDES POUR LE RENFORCEMENT DES UNITES DE FORMATION EXISTANTES DE PREMIERE ET DEUXIEME GENERATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION » FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC) - PTBA PAD-CACAOIMPUTATION : 2024-184 3 4110010 201106 EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Stratégie Nationale de Développement (SND 20-30) ambitionne de procéder à la transformation structurelle de l'économie en opérant des changements fondamentaux dans les structures économiques et sociales. A ce titre, l'un de ces objectifs est de relancer la production des principaux produits de rente comprenant entre autres la filière cacao. Aussi, il ambitionne de porter la production nationale à 1 200 000 tonnes en 2030, avec un accent sur l'amélioration des rendements, la mise en place de nouvelles plantations et la poursuite de l'encadrement de proximité des opérateurs.

En vue de s'arrimer aux orientations stratégiques nationales, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) à travers la Stratégie de Développement du Secteur Rural, Plan National d'Investissement Agricole (SDSR/PNIA) entend relever le cap de 400 000 tonnes de fèves de cacao à l'horizon 2025 et 640 000 en 2030. Aussi, il s'est engagé dans une importante restructuration de son dispositif opérationnel par décision n°0026/MINADER/CAB du 17 février 2020 portant restructuration des projets et programmes du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, financés exclusivement par le BIP et le FODECC.

Y faisant suite, le 14 février 2022, par arrêté n° 00060/MINADER/CAB, le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO) est créé après visa de la primature en conformité avec les exigences du décret n°2021/7341/PM du 13 octobre 2021 régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des programmes et projets de développement.

Par ailleurs, pour assurer le financement d'une partie de ces activités déclinées, une Convention de Financement n° 00203/MINADER/FODECC/PJT est signée, le 08 Décembre 2022 avec le Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC).

Fort de ce qui précède, le PAD-CACAO a pour objectif principal d'accroître la production nationale d'un cacao de qualité à l'effet de garantir la durabilité des économies cacaoyères. Il vient renforcer les efforts des autres acteurs institutionnels publics et privés de la filière cacao. A ce titre, deux composantes ont été mises en place à savoir :

- L'appui à la production et la diffusion du matériel végétal performant et ;
- L'accompagnement à l'amélioration de la productivité des exploitations et de la qualité du cacao.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités liées à l'amélioration de la productivité, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural lance le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt visant la préqualification des bureaux et Cabinets d'études de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le Recrutement d'un Cabinet chargé du Renforcement des Unités de Formation Existantes de 1^{ère} et 2^{ème} génération sur les Bonnes Pratiques Agricoles (Régénération et/ou Densification des exploitations cacaoyères) - Formation.

Les services prévues dans le cadre de cette contractualisation portent principalement sur l'encadrement de 50 Organisations de Producteurs de première et deuxième génération sur 200 ha d'Unités de Formation des Bonnes Pratiques Agricoles, réparties dans les 08 régions productrices de cacao au Cameroun. De manière spécifique, il s'agira de :

- Mettre en place des approches innovantes de vulgarisation des référentiels techniques de la cacaoculture, capitalisant les acquis des actions précédemment réalisées au sein des OP de première et deuxième génération ;
- Elaborer des plans technico-économiques d'assistance technique des OP de première et deuxième génération ;
- Géoreférencer les pieds de cacaoyers et les essences associées au sein des unités de formation ;
- Capaciter les producteurs relais et mettre en œuvre les techniques de restauration du potentiel de production des pieds de cacaoyers ;
- Développer l'intégration des jeunes et des femmes dans les unités de formation ;
- Assurer le suivi des interventions des acteurs impliqués dans la mise en œuvre.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification des Cabinets de droit camerounais devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le Recrutement d'un bureau et Cabinet d'études chargés du Renforcement des unités de formation existantes de 1ère et 2ème génération sur les Bonnes Pratiques Agricoles (Régénération et/ou Densification des exploitations cacaoyères) - volet formation.

3. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt seront financées par le budget du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) – PTBA du Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO), Exercice 2024.

EXPRESSION DES ATTENTES

Dans un contexte marqué par l'insuffisance des agents de vulgarisation agricole dans les bassins de production, le PAD-CACAO va s'employer à impulser l'implication des Producteurs Relais (PR) dans l'encadrement de leurs pairs. Ces derniers seront des porteurs des Unités de Formation et assureront la formation des producteurs de cacao conformément au modèle de régénération adapté à chaque cas de figure.

Il est question d'accompagner les producteurs disposant de vieilles cacaoyères peu productives à la régénération. Les Organisations de Producteurs identifiées comme Unités de Formation (UF) installent des parcelles de démonstration pour le transfert des techniques culturales aux producteurs.

La mise en œuvre devra assurer : i) l'arrimage des actions à la démarche de traçabilité et durabilité dans la production du cacao ; ii) la valorisation des approches chaîne de valeur et cacao agroforestier ; iii) le renforcement du dispositif de production du matériel végétal (bois de greffe, cabosses semences et plants) ; iv) l'amélioration de l'intégration des femmes et des jeunes ; v) le renforcement de la synergie d'interventions avec les services déconcentrés du MINADER en charge de la vulgarisation agricole et ; vi) la prise en compte des contraintes environnementales.

4. Remises des offres

Les Dossiers de Manifestation d'intérêts, paraphés rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le 17 MAI 2024 à 10h au Secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis Miniprix Bastos, Ancien FAO Tél. : 697232013 dès publication du présent Avis,
Avec la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/MINADER/CSPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF A LA PREQUALIFICATION DE BUREAUX ET CABINETS D'ETUDES POUR LE RENFORCEMENT DES UNITES DE FORMATION EXISTANTES DE PREMIERE ET DEUXIEME GENERATION SUR LES BONNES PRATIQUES AGRICOLES (REGENERATION ET/OU DENSIFICATION DES EXPLOITATIONS CACAOYERES) – FORMATION »

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature sera présenté comme suit :

- 6.1. Une première enveloppe dite « enveloppe (A) : PIÈCES ADMINISTRATIVES » contiendra les documents ci-après :
 - 6.1.1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée, datée et timbrée, précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres Restreint s'il est présélectionné ;
 - 6.1.2. L'accord de groupement notarié, le cas échéant ;
 - 6.1.3. Le Numéro d'Identifiant Unique
 - 6.1.4. Une expédition des actes constitutifs du Cabinet ;
 - 6.1.5. L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;
 - 6.1.6. Une copie de l'attestation de Conformité Fiscale ;
 - 6.1.7. Une attestation de non faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou le Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'entreprise ;
 - 6.1.8. L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés, certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

NB : - Toutes les pièces administratives originales ou copies certifiées conformes, devront être datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours.

- En cas de groupement chaque membre devra fournir individuellement les documents listés ci-dessus.

- 6.2. Une deuxième enveloppe dite « enveloppe (B) : OFFRE TECHNIQUE » contiendra :
 - L'organigramme complet de la structure ;
 - Les CV des personnels clés
 - Les copies certifiées des diplômes demandés ;
 - Une attestation de disponibilité signée sur l'honneur de l'expert.

Les moyens logistiques et matériels ;
 Les références de la structure.

Le Cabinet fournira une équipe d'experts disposant des compétences, des qualifications et de l'expertise adéquate ainsi que du dévouement nécessaire à la réalisation des objectifs du projet.

Le personnel technique minimum d'encadrement à mettre en place pour la réalisation de cette mission est le suivant :

N° d'ordre	Personnels Clés	Qualifications	Expériences
1	Consultant 1 Chef de mission : INGENIEUR AGRONOME	a. Minimum (BAC + 5) en agronomie option productions végétales, techniques agricoles, et économies rurales Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	b. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans les programmes d'accompagnement des producteurs de la filière cacao avec une mise en place des essais expérimentaux ou des parcelles de démonstrations ; c. Avoir une expérience d'au moins (05) ans dans la recherche dans les domaines de la vulgarisation, de l'entomologie, de la phytopharmacie et/ou de la génétique ; d. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.
2	Consultant 2 EXPERT EN PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES CULTURES	e. Minimum (BAC + 5) dans les domaines de l'agronomie option production végétale ou équivalent en biologie végétale, sciences du sols, ou phytopharmacie Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	f. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans l'encadrement des producteurs de la filière cacao sur les problématiques en lien avec le contrôle des maladies et ravageurs sur cacaoyers, la production des semences de cacaoyers ou la gestion de la fertilisation des cacaoyers ; g. Avoir une expérience d'au moins (05) ans dans la recherche agricole et/ou dans les programmes de recherche et développement de mise en place des essais expérimentaux ou de vulgarisation sur des semences et/ou matières actives biologiques/minérales et/ou des pratiques culturales d'amélioration de la productivité ; h. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.

N° d'ordre	Personnels Clés	Qualifications	Expériences
3	Consultant 3 : EXPERT EN PRODUCTION CACAO DURABLE	1. i. Minimum (BAC+ 3) dans les domaines de l'agronomie option production végétale, foresterie, ou équivalent en biologie végétale, sciences du sols, ou sciences environnementales - Avoir une bonne connaissance du français et de l'Anglais	j. Avoir une expérience d'au moins (10) ans dans les activités en relation avec la chaîne de valeur cacao ; k. Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la réglementation forestière et la protection de l'environnement et/ou l'élaboration des normes de traçabilité et de durabilité du cacao ; l. Avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conception des stratégies d'adaptation aux changements climatiques pour la culture du cacaoyer et/ou la restauration des systèmes agroforestiers à base de cacaoyers m. Avoir réalisé des consultations similaires sur l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères.

Le Cabinet pourra joindre à son équipe d'autres experts en tant de besoin en fonction des compétences jugées nécessaires.

Le candidat fournira la liste de son personnel accompagné des pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois :

Du curriculum vitae daté et signé ;

Une Copie certifiée conforme du diplôme demandé ;

Une attestation d'inscription aux ordres professionnels le cas échéant ;

De la définition des affectations proposées pour chaque personnel ;

De l'attestation de disponibilité signée par chaque personnel dûment signée.

Les références du cabinet

Le cabinet produira la liste de ses références relatives aux prestations dans le domaine ;

Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence relative devra être justifiée par le procès-verbal de réception provisoire ou définitive des prestations réalisées (photocopies) y compris la photocopie des premières et dernière page du contrat enregistrée y afférent ou le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage.

Le Cabinet présentera ses références dans un tableau synoptique faisant ressortir les informations relatives à l'ouvrage concerné et portant sur le Maître d'Ouvrage, photographies et tout autre support permettant une meilleure compréhension du projet.

6. Critères d'évaluation

7.1. Critères éliminatoires

- La non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Note technique inférieure à 80% ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

7.2. Critères essentiels:

- Présentation générale du Dossier 05 points ;
- Présentation du profil du Cabinet 15 points ;
- Qualification et expérience du personnel clé 80 points.

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés pour l'Appel d'Offres National Restreint.

EVALUATION

CRITERES	MAXIMUM
Présentation de l'Offre	05
Insertion du sommaire	1
Insertion des intercalaires de couleur	1
Reliure	1
Agencement de l'Offre	1
Lisibilité	1
Expérience et références du Cabinet/bureau d'études	15
En matière de conduite de mission similaire (5 points par référence avec un maximum de 15 points)	15

Qualification et compétences techniques et professionnelles du personnel clés

Chef de mission	a.	Ingénieur Agronome (minimum Bac + 5) dans
		domaines identifiés
	Total 10 points	Ingénieur Agronome (Niveau supérieur à Bac
		dans les domaines identifiés
	b.	Au moins dix (10) années d'expériences dans
		programmes d'accompagnement des producteurs
	Total 10 points	de la filière cacao
		Plus de dix (10) années d'expériences dans le
	c.	programmes d'accompagnement des producteurs
		de la filière cacao
	Total 10 points	Au moins cinq (05) années d'expériences dans
		recherche scientifique et technique dans les
	d.	domaines identifiés
		Plus de cinq (05) années d'expériences dans la
	Total 10 points	recherche scientifique et technique dans les
		domaines identifiés

EXPERT EN PROTECTION PHYTOSANITAIRE DES CULTURES	e.	Minimum Bac + 4 dans les domaines identifiés
	Total 5 points	Niveau supérieur au Bac + 4 dans les domaines identifiés
	f.	Au moins dix (10) années d'expériences dans l'encadrement des producteurs de la filière cacao sur les problématiques identifiées
	Total 5 points	Plus de dix (10) années d'expériences dans l'encadrement des producteurs de la filière cacao sur les problématiques identifiées
	g.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans la recherche agricole et/ou dans les programmes de recherche et développement de mise en place d'essais expérimentaux ou de vulgarisation
	Total 5 points	Plus de cinq (05) années d'expériences dans la recherche agricole et/ou dans les programmes de recherche et développement de mise en place d'essais expérimentaux ou de vulgarisation
	h.	0 - 2 missions similaires dans l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères
	Total 5 points	Plus de 2 missions similaires dans l'accompagnement des producteurs à la régénération des cacaoyères

EXPERT EN PRODUCTION CACAO DURABLE	i.	Minimum Bac + 3 dans les domaines identifiés
	Total 4 points	Niveau supérieur au Bac + 3 dans les domaines identifiés
	j.	Au moins dix (10) années d'expériences dans
	Total 4 points	activités en relation avec la chaîne de valeur c
	k.	Plus de cinq (05) années d'expériences dans l
	Total 4 points	activités en relation avec la chaîne de valeur c
	l.	Au moins cinq (05) années d'expériences dans
	Total 4 points	réglementation forestière et la protection de
		l'environnement et/ou l'élaboration des normes
		traçabilité et de durabilité du cacao
		Au moins cinq (05) années d'expériences dans
		réglementation forestière et la protection de
		l'environnement et/ou l'élaboration des normes
		traçabilité et de durabilité du cacao
		Au moins cinq (05) années d'expériences dans
		conception des stratégies d'adaptation aux
		changements climatiques pour la culture du
		cacaoyer et/ou la restauration des systèmes
		agroforestiers à base de cacaoyers
		Au moins cinq (05) années d'expériences dans
		la conception des stratégies d'adaptation aux
		changements climatiques pour la culture du
		cacaoyer et/ou la restauration des systèmes
		agroforestiers à base de cacaoyers
	m.	0 - 2 missions similaires dans l'accompagnement
	Total 4 points	des producteurs à la régénération des cacaoyers
		Plus de 2 missions similaires dans
		l'accompagnement des producteurs à la
		régénération des cacaoyères
Score total		

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Secrétariat du Coordonnateur National du PAD-CACAO sis à Mini Prix Bastos, ancien FAO – Yaoundé, Tél. : 697 23 20 13 ».

CORRUPTION ET DENONCIATION

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 26/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBAKA (ECOLE) - ATONG (CHEFFERIE) (9 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbaka (Ecole) - Atong (Chefferie) (9 km), dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

L'installation de chantier ;
L'amenée et repli du matériel ;
La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;
Le débroussaillage ;
Le déforestage / dégagement ;
L'abattage d'arbres ;
Les déblais ordinaires mis en dépôt ;
Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
La mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires ;
La mise en œuvre d'une couche de roulement en graveleux latéritique ;
Le curage des ouvrages existants ;
La fourniture et pose de buses métalliques ;
La construction des puisards en maçonnerie pour buse ;
La construction des têtes de buse en maçonnerie ;
La construction d'un dalot en béton armé et de têtes de dalot en béton armé ;
Le maintien de la circulation.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Départe-ment	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Entretien de la route Mbaka (Ecole) - Atong (Chefferie) (9 km)	06	97 012 000

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Départe-ment	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)

Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Entretien de la route Mbaka (Ecole) - Atong (Chefferie) (9 km)	06	97 012 000
------------	-----------------	------	--	----	------------

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 26 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbaka (Ecole) - Atong (Chefferie) (9 km), dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Un million huit cent mille (1 800 000) FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins trente-deux millions (32 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 15 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MAROUA 3

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/REN/C-MAROUA III/CIPM-BEC/2024 DU 18/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS D'UNE SALLE DE CLASSE CHACUN : ECOLE DES PARENTS DE OURO ABBA ADAM (LOT1) ET EP DE YAGA DANGA (LOT2), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Ressources Fonds Propre, EXERCICE 2024, le Maire de la Commune de MAROUA III, Maître d'Ouvragelance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction **De Construction de deux (02) blocs d'une salle chacun : école des parents de OURO ABBA ADAM (Lot1) et EP de YANGA DANGA (Lot2).**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) F CFA** reparti ainsi :

Lot	Lot 1	Lot 2	Total
Montant prévisionnel			

10 000 000

10 000 000

20 000 000



NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot parmi les deux (02).

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le RESSOURCES FONDS PROPRE de l'EXERCICE 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n°220-100

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III dès publication du présent avis. (Tél. 693580883/676903636)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de MAROUA III d'une somme non remboursable de **34 000 (trente quatre mille)** francs CFA, payable à la Recette Municipale auprès de la Commune de MAROUA III.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III contre récépissé, au plus tard le **13/05/2024 à 13Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____/AONO/CA-MAROUAIII/CIPM-BEC/2024 DU _____ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) BLOCS D'UNE SALLE DE CLASSE CHACUN : ECOLE DES PARENTS DE OURO ABBA ADAM (LOT1) ET EP DE YAGA DANGA (LOT2) ; DANS LA COMMUNE DE MAROUA III, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de :

Lot	Lot 1	Lot 2
Caution	200 000	200 000

La caution restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/05/2024 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAROUA III dans la salle de réunions de la Mairie de MAROUA III.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
2. La note technique inférieure à 70% des "oui".

1. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des plis;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché ;	oui/non
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au montant prévisionnel	oui/non
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services du secrétariat général de la Mairie de MAROUA III, dès publication du présent avis. **« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :**

673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».

MAROUA le 18 Avril 2024

Le MAIRE

HAMIDOU SADOU

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NO OOI/AONO/MAGZI SAI/DGI/CLPM/2024 DU 02 MAI 2024
POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VÉHICULES DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL ET LE
DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA MAGZI SA (PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de deux (02) véhicules de fonction pour le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de la MAGZI S.A dans le cadre de l'exécution du Budget 2024.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture à la Direction Générale de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles du matériel roulant suivant : deux (02) véhicules type 4x4 station wagon en l'occurrence.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de deux cent millions (200 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

La fourniture est en un (01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI, exercice 2024 sur d'imputation budgétaire sous-programme opérationnel.

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de deux cent millions (200 000 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI S.A, Service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP et dans Cameroon Tribune si possible.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI S.A, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n ° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels, devra être déposée au SeNice des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le 29 mai 2024 à 11 heures précises, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« Appel d'Offres National Ouvert »

N ° 00IIAONO/MAGZI S.AICIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) VEHICULES

DE FONCTION POUR LE DIRECTEUR GENERAL ET LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE LA MAGZI S.A
(PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget de la MAGZI S.A- Exercice 2024.

À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre-vingt-dix (90) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à quatre millions (4 000 000) de francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.. conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, sous réserve du délai de 48 heures.

13. Ouverture des Plis

Couverture des offres aura lieu le 29 mai 2024 au plus tard à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A (CIPM/MAGZI S.A), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1er échangeur. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**16.1 Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO, sous réserve du délai de 48 heures ;
- c) Dossier technique incomplet ou pièce non-conforme ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Absence d'un Certificat de garantie de moins de trois (03) ans du matériel proposé ;
- f) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal au tiers du montant prévisionnel ;
- h) Non satisfaction de l'une des caractéristiques essentielles suivantes :

cylindrée supérieure ou égale 3000 CC pour la station wagon 1 et 2700 CC pour la station wagon

puissance administrative de 13 chevaux pour la station wagon 1 et de 9 chevaux pour la station wagon•z.

2, source d'énergie diesel ;
- i) Absence de la décomposition des prix forfaitaires (et/ou) du sous détail des prix unitaires
- j) Note technique inférieure à 80%.

NB : Toute offre ne remplissant pas les conditions de cylindrée, de puissance fiscale, de traction et de source d'énergie sera écartée de l'analyse ;

16.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

A- Caractéristiques techniques et équipements du véhicule proposé ;

B- Délai de livraison ;

C- Représentation géographique ; D- Expérience du cocontractant.

Seules les offres dont la note totale à l'issue de l'évaluation technique est égale au moins à 80 %/0 des critères essentiels sont retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MANON GEORGES CHRISTOL

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/ADC/CIPM/2024 DU 19/02/2024 RELATIF À LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE GROUPE DU PERSONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., communique :

Le marché relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie Groupe du personnel à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **ZENITHE INSURANCE S.A.**, B.P : 1540 Douala, Tél. : 233 43 41 32, pour un montant de **deux milliards cinq cent quarante-cinq millions neuf cent soixante-sept mille cinquante-six (2 545 967 056) Francs CFA Toutes Taxes Comprises**, pour un délai d'exécution de **trente-six (36) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et deux (02) tranches conditionnelles de douze (12) mois chacune.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main Levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 23 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 25/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT DÉFINITIF DE 12 ML SUR LA RIVIÈRE VIALA, AU NIVEAU DU PK 5+600 DE LA ROUTE NGOLEBOMO - MEKOMO, Y COMPRIS L'AMÉNAGEMENT DE SES VOIES D'ACCÈS, DANS LA COMMUNE D'AYOS. FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 12 ml sur la rivière Viala, au niveau du PK 5+600 de la route Ngolebomo - Mekomo, y compris l'aménagement de ses voies d'accès, dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- L'installation de chantier ;
- La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;
- L'amenée et repli du matériel ;
- Le débroussaillage ;
- La réalisation des purges ;
- La mise en forme de la plate-forme ;
- Le curage du lit du cours d'eau ;
- La fourniture et pose de buses métalliques ;
- La construction des têtes de buse en maçonnerie ;
- La réalisation des enrochements ;
- La fourniture et mise en place des barbacanes ;
- La réalisation des fouilles en terrains ordinaires ou en lit de rivière ;
- La mise en place des matériaux filtrants en arrière des culées ;
- Les remblais d'emprunts et contigus aux ouvrages ;
- La démolition de l'ouvrage existant ;
- La mise en œuvre du béton de propreté dosé à 150 kg/m³ et du béton armé dosé à 350 kg/m³ ;
- La fourniture et pose des poutres IPE 500 ;
- La réalisation de coffrages ordinaires ;
- La mise en place des échafaudages ;
- La fourniture et mise en place des gargouilles ;
- La réalisation des études géotechniques et d'exécution ;
- La fourniture et pose des entretoises IPE 300 ;
- La fourniture et pose des garde-corps mixte (poteaux en béton et tuyaux en acier galvanisé) ;
- La fourniture et pose des panneaux de signalisation métalliques de type A ;
- La fourniture et pose des balises en béton armé préfabriqué ;
- Le maintien de la circulation ;
- La fourniture et application de peintures anticorrosive et à huile.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif de 12 ml sur la rivière Viala, au niveau du PK 5+600 de la route Ngolebomo - Mekomo, y compris l'aménagement de ses voies d'accès	08	125 426 000

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Construction d'un pont définitif de 12 ml sur la rivière Viala, au niveau du PK 5+600 de la route Ngolebomo - Mekomo, y compris l'aménagement de ses voies d'accès	08	125 426 000

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 25 /AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction d'un pont définitif de 12 ml sur la rivière Viala, au niveau du PK 5+600 de la route Ngolebomo - Mekomo, y compris l'aménagement de ses voies d'accès, dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Deux millions (2 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er}étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.A

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;
- b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;
- Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

- Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quarante-et-un millions (41 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;**h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.****Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 15 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MAGZI SA/DG/CIPM/2024 DU02 MAI 2024
POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES DE SERVICE POUR DE LA MAGZI SA (PROCÉDURE
D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'acquisition de trois (03) véhicules de service pour la Direction Générale de la MAGZI S.A dans le cadre de l'exécution du Budget 2024.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste en la fourniture à la Direction Générale de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles du matériel roulant suivant : **deux (02) véhicule Pick-up 4x4 Double cabine et un véhicule de tourisme en l'occurrence.**

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI, exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire sous programme opérationnel.

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

La fourniture est en **un (01) lot** unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions aux concessionnaires automobiles installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la MAGZI, exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire sous programme opérationnel.

Le coût prévisionnel Toutes Taxes Comprises de l'ensemble des fournitures est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MAGZI S.A, service des Marchés, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur, BP. 1431 Yaoundé, téléphone 674 16 22 89 dès publication du présent avis au Journal des Marchés (JDM) de l'ARMP et dans Cameroon Tribune si possible.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la MAGZI S.A, Service des Marchés, sise à MVAN, BP. 1431 Yaoundé, téléphone **674 16 22 89** sur présentation d'une quittance de versement dans le compte spécial CAS-ARMP n° 335988 à la BICEC, d'une somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais **en sept (07) exemplaires dont un original et six (6) copies marquées comme tels**, devra être déposée au Service des Marchés de la MAGZI S.A, sis à MVAN contre récépissé, au plus tard le **29 mai 2024 à 12 heures précises**, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention suivante :

« Appel d'Offres National Ouvert »

N° 002/AONO/MAGZI S.A/CIPM/2024 DU 02 MAI 2024 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES DE SERVICE POUR LA MAGZI S.A (PROCEDURE D'URGENCE)

Financement : Budget de la MAGZI S.A- Exercice 2024.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établis selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à : **Un million huit cent mille (1 800 000) de francs CFA.**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être reproduit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

La durée de la validité de la caution de soumission est de trente (30) jours au-delà du délai des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable, sous réserve du délai de 48 heures.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **29 mai 2024** au plus tard à **13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MAGZI S.A (CIPM/MAGZI S.A), dans la salle de conférence de la Direction Générale de la MAGZI S.A, sise à Yaoundé, au lieu-dit MVAN 1er échangeur.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Dossier administratif incomplet ou pièces non conformes aux dispositions du DAO, sous réserve du délai de 48 heures ;
- c) Dossier technique incomplet ou pièce non-conforme ;
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- e) Absence d'un Certificat de garantie de moins de trois (03) ans du matériel proposé ;
- f) Absence dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à **quatre-vingt-dix millions (90 000 000)** de francs CFA ;
- h) Non satisfaction de l'une des caractéristiques essentielles suivantes :
 - Cylindrée supérieur ou égale à **2900 CC pour le véhicule pick-up 4x4** et à **1300 CC pour le véhicule de tourisme** ;
 - Puissance administrative de **9 chevaux pour le véhicule pick-up**, source d'énergie diesel et de **7 chevaux pour le véhicule de tourisme**, source d'énergie essence ;
- i) Absence de la décomposition des prix forfaitaires (et/ou) du sous détail des prix unitaires
- j) Note technique inférieure à 80%.

NB : Toute offre ne remplissant pas les conditions de cylindrée, de puissance fiscale, de traction et de source d'énergie sera écartée de l'analyse

16.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation et qui portent sur les éléments ci-après :

- A- Caractéristiques techniques et équipements du véhicule proposé ;
- B- Délai de livraison ;
- C- Représentation géographique ;

D- Expérience du fournisseur.

Seules les offres dont la note totale à l'issue de l'évaluation technique est égale au moins à **80%** des critères essentiels sont retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **Quatre Vingt Dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI S.A, sise à MVAN au lieu-dit 1er échangeur.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MANON GEORGES CHRISTOL

COMMUNE DE GASHIGA

**COMMUNIQUE N°01/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/M-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF
AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05)BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LACOMMUNE DE GASCHIGA(ECOLEPUBLIQUE DE BADESSI LOT
1,ECOLE PUBLIQUE DE OUROTCHAKA LOT 2, ECOLE PUBLIQUE DE MBILLA LOT 3, ECOLE PUBLIQUE
DE KOLLERE GOUNDJIGUI LOT 4 ET ECOLE PUBLIQUE DE BOLKI LOT 5), DEPARTEMENT DE LA
BENOUE,REGION DU NORD.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de GASCHIGA communique:

Par décision N°01/C/C-GASCHIGA/SG/SPM/2024 du 29 avril 2024 les entreprises,ci-après désignées ont été retenues comme adjudicataires des lettres commandes relatives au dossier d'appel d'offres national ouvert suscité:

OBJET DE LA LETTRE COMMANDE	N"DU LOT	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (EN F CFA)	DELAI D'EXECUTION						
Travaux de construction de cinq (05) blocs de deux salles de classe dans certaines écoles publiques de la commune de Gaschiga(école publique de Badessi lot 1, école publique de Ouro-Tchaka lot 2, école publique de Mbilla lot 3, école publique de Kollere Goundjlgul lot 4 et école publique de Bolki lot 5), Département de la Bénoué, Région du Nord.	lot 1 : école publique de Badessi	ETS IDRISOU ABBO BP:GAROUA TEL:699 468 715	19 997940	03 mois						
	lot 2:école publique de Ouro-Tchaka	ETS MIYETTI BP:215 GAROUA TEL:699726 220	19987990	03 mois						
	lot3: école publique de Mbilla	<table><tr><td>ETS</td><td>TANDRA</td></tr><tr><td>GHADJI</td><td>B.P.:</td></tr><tr><td>GAROUA TEL:677657437</td><td></td></tr></table>	ETS	TANDRA	GHADJI	B.P.:	GAROUA TEL:677657437		19998 679	03 mois
	ETS	TANDRA								
	GHADJI	B.P.:								
	GAROUA TEL:677657437									
lot4: école publique de Kollere Goundjlgul	<table><tr><td>ETS</td><td>GAMOAH</td></tr></table> B.P.:250 GAROUA TEL:699840074	ETS	GAMOAH	19991 381	03 mois					
ETS	GAMOAH									
lot5: école publique de Bolki	GPT MOSEB/MOBA B.P.:GAROUA TEL:651 759396	19 997748	03 mois							

Ampliations:

- Préfet-Bénoué
- ARMP/Nord (pour publication et archivage)
- DDMAP/Bé(pour information)
- Président CPM (pour information)
- SOPECAM (Pour publication)
- Attributaire
- Affichage(pour information)
- Archives/Chrono

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00070/E/2/AONO/MINHDU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR
L'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES (CIJ)
DE KERAWA, KAELE ET MBANDJOCK EN TROIS (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)
FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024.IMPUTATION :58 38 109 03 330002 523515**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 38 109 03 330002 523515

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'aménagement et équipement de l'Aire de Jeux des Centres d'Insertion des Jeunes de Kerawa, Kaélé et Mbandjock en trois (03) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- ü Les travaux préparatoires
- ü Les travaux de béton et maçonnerie :
- ü Les travaux de menuiserie métallique
- ü Les travaux d'éclairage extérieur du CIJ en plaque solaire ;
- ü Les travaux d'assainissement extérieur de l'aire de jeux ;
- ü Les travaux de peinture :
- ü La matérialisation des aires de jeux.
- ü etc.

NB : Les travaux d'assainissement des eaux pluviales seront exclusivement exécutés par la méthode HIMO (Haute intensité de Main-d'œuvre).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **40 000 000 FCFA pour chaque lot.**

N° LOT	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES	MONTANT PREVISIONNEL
LOT 1	Aménagement et Equipement de l'Aire de jeux du CIJ de Kérawa	40 000 000 FCFA (quarante millions de francs)
LOT 2	Aménagement et Equipement de l'Aire de jeux du CIJ de Kaélé	40 000 000 FCFA (quarante millions de francs)
LOT 3	Aménagement et Equipement de l'Aire de jeux du CIJ de Mbandjock	40 000 000 FCFA (quarante millions de francs)

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont en trois lots ainsi qu'il suit :

N° LOT	CENTRE D'INSERTION DES JEUNES (CIJ)
LOT 1	

KERAWA

LOT 2	KAELE
LOT 3	MBANDJOCK

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupement d'entreprise ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINH DU - EXERCICE 2024, **Imputation : 58 38 109 03 33**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) dès publication du présent avis, **et la version électronique sur la plateforme COLEPS** à l'adresse <https://www.marchepublics.cm>

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) sise au 9^e étage porte 09T02 de l'immeuble Ministériel N° 1 (en face de la Poste Centrale) contre présentation d'une quittance originale de versement d'une somme non-remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) FCFA** par chèque bancaire ou Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

1- Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes :

- Volume 1 : pièces administratives ;
- Volume 2 : offre technique ;
- Volume 3 : offre financière

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

2- Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé présentée ainsi qu'il suit : une copie contenant chacun les volumes 1, 2 et 3 ; et portant la mention de l'appel d'offres ;

NB : Lors de l'ouverture des plis, en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS, le défaut de présentation des copies de sauvegarde entraînera l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

La soumission se fait exclusivement en ligne.

Pour soumissionner en ligne, le prestataire doit suivre les trois étapes ci-après :

Etape 1 : Enregistrement de l'Entreprise dans la Plateforme COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchepublics.cm> ou <https://www.publicscontrats.cm> ;
- Aller dans l'onglet « Enregistrement des soumissionnaires » et renseigner minutieusement le formulaire de demande ;
- Imprimer le formulaire de demande renseigné et généré par le système ;
- Faire signer le formulaire de demande par le chef de structure et y apposer le cachet de l'entreprise ;
- Déposer le formulaire dûment renseigné et formalisé au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 - i) Photocopie d'une Attestation de non Faillite (datant de moins de 3 mois) ;
 - ii) Photocopie du registre de commerce ;
 - iii) Photocopie de la domiciliation bancaire,
 - iv) Photocopie de l'Attestation de conformité fiscale (datant de moins de 3 mois).

Etapes 2 : Acquisition du Certificat Electronique

- Retirer le formulaire de demande de certificat disponible au MINMAP ou le télécharger sur le site de l'ANTIC à l'adresse <https://www.camgovca.cm> dans la rubrique « Demande de certificats(Entreprise) » ;
- Remplir le formulaire et le déposer au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 - i) Reçu de paiement des frais d'acquisition de certificat Electronique d'un montant de 50.000 FCFA à verser dans le compte de dépôt de SCB Cameroun sous le numéro **10002 00031 12493593150 94** ;
 - ii) Une photocopie de la CNI du demandeur du certificat.
- S'enrôler auprès de l'opérateur MINMAP et récupérer le récépissé de la demande de certificat ;
- Se connecter à l'adresse <https://www.camgovca.cm/fr/operation-certificats.html> et télécharger dans le support amovible (vidéo ou audio) le certificat Electronique à partir des informations (**Numéro de référence et code d'autorisation**) contenues dans le récépissé (Bien contrôler les données et passer pour les connexions à COLEPS).

Etapes 3 : Enregistrement du certificat Electronique dans COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontratcs.cm>;
- Aller dans l'onglet « Enregistrement des soumissionnaires », puis la rubrique « Enregistrement nouveau certificat Supplémentaire » ; identifier l'entreprise à partir du numéro de registre de Commerce, puis ajouter le certificat après avoir minutieusement renseigné le formulaire.

Etapes 4 : Soumission en ligne

- Se connecter à la plateforme avec son certificat ;
- Identifier l'appel d'offre qui vous intéresse et cliquer sur le numéro de cet avis d'appel d'offre pour afficher les détails ;
- Cliquer ensuite sur le bouton soumissionner et renseigner le formulaire qui apparait en chargeant vos offres (administrative financière) aux emplacements correspondant.
- Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

- Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

- Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]
- Cliquer sur le bouton envoyer pour terminer la procédure.

Pour toute assistance technique, bien vouloir contacter les services compétents du MINMAP aux numéros suivants 2 22 23 8 69 / 677 00 61 10

NB : la validité du certificat est de 1 an.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais sera transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé, claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

N.B : un exemplaire original physique de chacune des offres (Administrative ; Technique et Financière) devra parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2^{ème} étage de l'immeuble le projet PDVIR/MINH DU, situé derrière la DGSN à LONGKAK-Yaoundé (bâtiment beiges aux balcons rouges) au plus tard le 22 Avril 2024 à 13 heures, heure locale et portant la mention ci-dessous :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00070/E/2/AONO/MINH DU/CIPM/2024 DU 22 AVRIL 2024 POUR L'AMENAGEMENT ET L'EQUIPEMENT DE L'AIRE DE JEUX DES CENTRES D'INSERTION DES JEUNES (CIJ) DE KERAWA, KAELE ET MBANDJOCKE »
10. Délai de Livraison (03) LOTS (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois** et prend effet à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage. *FINANCEMENT : BIP MINH DU - EXERCICE 2024*

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est **800 000 FCFA** par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en ligne et en un temps et aura lieu le **24 MAI 2024 à 14 heures** par la Commission Interne des Marchés du MINHDU, sise au **2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDVIR/MINHDU, situé derrière la DGSN à LON** (**Bâtiment beige aux balcons rouge**).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis;
- b) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou constatation dûment notifiée au soumissionnaire concerné administrative jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :

- Formation : BAC + 3 en Génie Civil ;
- Expérience Générale dans le BTP : 03 Ans
- Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de construction

e) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disposition Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;

f) Absence d'une référence en aménagement des aires de jeux ou en construction de bâtiment d'un montant minimum de 30 millions au cours des trois dernières années ;

g) Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels;

h) Non-conformité du modèle de soumission ;

i) Omission d'une pièce de l'offre financière ;

j) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et SDPU;

k) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;

l) Absence d'une capacité financière d'un montant de quinze millions (15 000 000) de FCFA au moins délivrée par la banque ou le compte du soumissionnaire.

m) Absence de présentation des copies de sauvegarde de l'offre.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- a) Références de l'entreprise **01 critère ;**
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise **06 critères ;**
- c) Le matériel de chantier à mobiliser **04 critères ;**
- d) La méthodologie d'exécution **04 critères.**

TOTAL.....15 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et c évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

N.B : Un soumissionnaire peut être attributaire de trois lots. Pour être attributaire de trois lots le soumissionnaire devra présenter des offres distinctes et le matériel requis en triple.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la ren

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Opérations Urbaines, l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 7^e étage-porte 06 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale – Yaoundé) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 37 07 48.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification au présent appel d'offres.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE

COURTES NEE KETCHANG

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00086/E/2/C/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU
MARCHE PASSE DE GRE A GRE SUIVANT AUTORISATION N°00712-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/
DMBEC/BRM DU 15 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
DELEGATION REGIONALE DU MINH DU DE L'OUEST A BAFOUSSAM PHASE IVFINANCEMENT : BIP
MINH DU – EXERCICES 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par décision n°00128/D/MINH DU du 25 AVRIL 2024, le soumissionnaire ci-après a été retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

VILLE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (en F CFA)	DELA D'EXECUTION
Bafoussam	ETS ATELEWA, BP 67 Bangangté Tél : 677 21 11 01	200 000 000	Cinq (05) Mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du contrat correspondant.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'AYOS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 DU 02/05/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBANG NDELLE - NIAMVOUDOU - MEKOUMA ET BRETelles (30 KM), DANS LA COMMUNE D'AYOS.FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'AYOS, EXERCICES 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'Etat du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux sus indiqués.

Objet de l'Appel d'Offres :

Dans le cadre de la campagne d'entretien des routes pour l'exercice 2024, le Maire de la Commune d'Ayos, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbang Ndelle - Niamvoudou - Mekouma et bretelles (30 km), dans la Commune d'Ayos.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

L'installation de chantier ;
L'amenée et repli du matériel ;
La réalisation du projet d'exécution et du plan de recollement ;
Le débroussaillage ;
Le déforestation / dégagement ;
L'abattage d'arbres ;
Les déblais mis en remblai ;
Les remblais en "graveleux latéritiques" provenant d'emprunt ;
La mise en forme de la plate-forme y compris fossés et exutoires ;
Le reprofilage/compactage y compris fossés et exutoires ;
La mise en œuvre d'une couche de roulement en graveleux latéritique ;
Le curage des ouvrages existants ;
La fourniture et pose de buses métalliques ;
La construction des puisards en maçonnerie pour buse ;
La construction des têtes de buse en maçonnerie ;
La réfection de platelage en bois.

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Entretien de la route Mbang Ndelle - Niamvoudou - Mekouma et bretelles (30 km)	08	272 442 000

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un (01) lot unique présenté comme suit :

N° de lots	Département	Commune	Type d'intervention	Délais (mois)	Budget Prévisionnel TTC (FCFA)
------------	-------------	---------	---------------------	---------------	--------------------------------

Lot unique	Nyong & Mfoumou	Ayos	Entretien de la route Mbang Ndelle - Niamvoudou - Mekouma et bretelles (30 km)	08	272 442 000
------------	-----------------	------	--	----	-------------

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boîte postale, Numéros de téléphone, fax Email...).

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

1. Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 12/06/2024 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 27/AONO/C-AYOS/CIPM/2024 du 02/05/2024

En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de la route Mbang Ndelle - Niamvoudou - Mekouma et bretelles (30 km), dans la Commune d'Ayos.

Financement : Budget de la Commune d'Ayos, Exercices 2024 et suivants.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de huit (08) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitéée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics.

Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

● N° Lot	● Montant du cautionnement provisoire (garantie de soumission)
● Lot unique	● Quatre millions (4 000 000) de FCFA

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 12/06/2024 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1^{er} étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3^{ème} étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Absence du cautionnement provisoire (garantie de soumission) à l'ouverture ou présentation à l'ouverture d'un cautionnement provisoire n'ayant aucun rapport avec la consultation ;

b) Absence 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

c) Non-conformité 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception du cautionnement provisoire ;

d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;

e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'un des éléments suivants ;

Ø L'attestation de visite des lieux datée, cachetée et signée par le Maire de la Commune d'Ayos ;

Ø Une note d'organisation et méthodologie ;

Ø Une capacité de financement ou une ligne de crédit d'au moins quatre-vingt-dix millions (90 000 000) de FCFA.

f) Dossier financier incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée ;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous – détail des prix unitaires.

g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous – détail des prix unitaires ;

h) N'avoir pas obtenu au moins un total de 11 critères sur l'ensemble des 15 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 15 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur **11 critères** ;

b) Le matériel à mobiliser sur **03 critères** ;

c) Les références du soumissionnaire sur **01 critère**.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O Paul

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°04/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 20 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROCONS DE ROUTES COMMUNALES EN 2 LOTS :- LOT 1: TOTAL NLOBISSON –MBALGON-ESSABAH 03KM (LOT1) ET LOT 2: YEM -ABANG-LIMITE MBALMAYO (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°04/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 ABVRIL 2024 Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 06 MARS 20 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR TRAVAUX DE REHABILITATION DES TROCONS DE ROUTES COMMUNALES EN 2 LOTS :- Lot 1: Total NLOBISSON –MBALGON-ESSABAH 03KM (lot1) et LOT 2: YEM -ABANG-limite MBALMAYO (lot2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées aux soumissionnaires ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS PROBACO BP : YAOUNDE Tel : 698 848 182	20 373 743	03 mois
02	CAMEROON EXPRESS BUSINESS BP: 385 YAOUNDE TEL: 699 889 328	20 500 000	3 mois

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER,**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Maître d'ouvrage, communique :**

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National N° 09/AONO/CAY1^{er}/CIPM/24 du 05/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE I^{ER} EN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

LOT1 : Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classes à l'école publique de NKOLONDONOM

LOT2 : travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle GENS de NKOLMBONG

-
-
-

SOUSSIONNAIRES	Ets AFH	Ets SERANO
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNIQUE	CONFORME	CONFORME

EXAMEN OFFRE FINANCIERE	29 993 283 FCFA	30 000 000 FCFA
DELAI DE LIVRAISON	3 MOIS	3 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE LOT1	QUALIFIE LOT2

-
Décision d'attribution: les lettres commandes sont attribuées aux entreprises :

- **Ets AFH- lot1**

L'attributaire Ets ALEXANDRE FLORENCE HAPPI (Ets AFH), TEL : 659382337, représenté par HAPPI Alexandre Claude NDONGO, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

YAOUNDE le 19 Avril 2024

- **Ets SERANO – LOT2**

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

L'attributaire Ets SERANO, TEL : 690363082, représenté par Monsieur OYONO Séraphin, Directeur Général est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°02/C/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE NLOEVOE (LOT 1) ET EP DE CLASSE ENDOUM (LOT2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MFOU ; FINANCEMENT : MINEDUB ; EXERCICE : 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°02/D/C.MFOU/SG/SIGAMP/24 du 29 AVRIL 2024, Portant attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/C-MFOU/CIPM /2024 DU 27 FEVRIER 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES A EP DE CLASSE NLOEVOE (lot 1) et EP DE CLASSE ENDOUM (lot2) DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA; REGION DU CENTRE.

Les Lettres Commandes sus visées sont attribuées au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant TTC F CFA	Délai
01	ETS FLYING GENERATION COMPANY LIMITED BP : 17 198 YAOUNDE	20 000 000	03 mois
02	Tel : 695 24 90 14	20 000 000	

Ledit attributaire est par ailleurs invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, au service des marchés publics de la Mairie de Mfou, pour l'établissement des Lettres Commande y relatives./-

MFOU le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

COMMUNE DE YAOUNDE I

COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er},

Maître d'ouvrage, communique :

Les résultats du Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N° 11/AONO/CAY1^{er}/CIPM/2024 DU 07/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

Soumissionnaires	CHRIS ECLAIRAGE Sarl
Examen offre administrative	CONFORME
Examen offre technique	CONFORME
Examen offre financière	Montant FCFA TTC : 24 976 233
Délai de livraison	3 MOIS
Résultats	Qualifié

-

-

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**

L'attributaire, **CHRIS ECLAIRAGE Sarl**, BP : 2265-Yaoundé, TEL : 677789816représenté par Monsieur **OGOCHUKWU NNANYELU Christian Osian**, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera

YAOUNDE le 19 Avril 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°005/AONO/MINEPAT/PADI-DJA/CSPM_P/2024 DU
03/04/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'EQUIPEMENT
DE LA COOPERATIVE AGRICOLE D'EPARGNE ET DE CREDIT DE LOMIE, DANS LE CADRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE LA BOUCLE
MINIERE DU DJA ET DE LA ZONE FRONTALIERE ADJACENTE (PADI-DJA)FINANCEMENT :
BIP/MINEPAT-CHAPITRE 94, EXERCICES 2024 ET 2025IMPUTATION : 94 195 05 110000 523317 ADDITIF**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

Les candidats intéressés par l'Appel d'Offres dont l'objet est repris en marge, sont informés que les modifications ci-dessous ont été apportées audit Appel d'offres :

Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, ainsi qu'une copie numérique en version modifiable sur CD-ROM, au secrétariat du Coordonnateur du Programme à l'immeuble siège du PADI-Dja, sis au quartier Bastos à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, au plus tard le 08/05/2024 à 14 heures précises, heure locale.

Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu 08/05/2024 à 15 heures précises, dans la salle des réunions de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du PADI-Dja, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble PADI-Dja situé au quartier Bastos, à proximité de l'Ambassade de la République du Congo, en présence des soumissionnaires, ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

YAOUNDE le 29 Mai 2024

Le COORDONNATEUR

TALATALA BLONDEAU

COMMUNE DE YAOUNDE II

**COMMUNIQUE N° 04/C/CAY2/SG/SMP/2023 DU 29 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE
– COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL
D'ARRONDISSEMENT D'EKODOU – BRIQUETERIE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
YAOUNDE II.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise **HYDROCARE B.P : 336 Yaoundé**, Tel. : **699 23 51 08/656 54 33 80/ 690 34 89 48**, Registre de Commerce N° : **RC/YAO/2018/A/2635**, N° Identifiant Unique : **P0565126376617 M**, est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative au Dossier de Consultation N°002/DCE/CAY2/CIPM/SMP/2024 du **19 Mars 2024 Suivant Autorisation de gré à gré N°1361-24/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 19 Mars 2024** pour les Travaux de réhabilitation du Centre Médical d'Arrondissement d'Ekoudou-Briqueterie dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 2. Selon les modalités ci-après :

- **Montant TTC en FCFA :**

Vingt Neuf millions neuf cent quatre-vingt-treize mille neuf cent quatre-vingt-quatre (29 993 984) FCFA.

- **Délai d'exécution :**

Trois (03) Mois.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE YAOUNDE I**COMMUNIQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Les résultats du Dossier de cotation N° 01/DC/CAY1^{er}/CIPM/2024 DU 07/02/2024 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CAMPAGNE 2024 DE PROPRETE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er}, EN PROCEDURE D'URGENCE, sont rendus publics ainsi qu'il suit :

SOUSSIONNAIRES	Ets LA PRINCESSE
EXAMEN OFFRE ADMINISTRATIVE	CONFORME
EXAMEN OFFRE TECHNICO-FINANCIERE	CONFORME POUR UN MONTANT TTC DE 18 999 983
DELAI DE LIVRAISON	1 MOIS
RESULTATS	QUALIFIE

Décision d'attribution: la lettre commande est attribuée à Ets LA PRINCESSE

L'attributaire, Ets LA PRINCESSE, TEL : 651634553, représenté par Madame CHETCHOUA Marie Flore, Directeur Général, est par conséquent invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué, pour l'établissement de ladite lettre commande.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Mars 2024

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00129/E/2/D/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 DU 13 MARS 2024 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN VERT DE LA VILLE DE NGAOUNDERE (PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 du 13 mars pour la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration du plan vert de la ville de Ngaoundéré (Phase II) en procédure d'urgence.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°47 du 24 avril 2024 de la CIPM/MINHDU, proposant l'attribution au BET ci-dessous.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00057/AONR/MINHDU/CIPM/2024 du 13 mars pour la réalisation de l'étude en vue de l'élaboration du plan vert de la ville de Ngaoundéré (Phase II) en procédure d'urgence	N'Gaoundéré	GPT TRINITY CONSULT CO.LTD / ZONAGE SARL BP: 1 115 Bamenda Tél. : 678 61 02 11/ 658 29 52 92	59 982 750	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 00130/E/2/D/MINH DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00050/AONR/MINH DU/CIPM/2024 DU 07 MARS 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PLAN TRANSPORT PHASE II) EN PROCEDURE D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu La constitution ;

Vu La loi N°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu Le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu Le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu La circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29/12/2023 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'Exercice 2024;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00050/AONR/MINH DU/CIPM/2024 du 07 mars 2024 pour l'étude en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité urbaine pour la ville de N'Gaoundéré (Plan Transport Phase II) en procédure d'urgence.

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°45 du 22 avril 2024 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution au BET ci-dessous.

DECIDE :

Article 1er – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00050/AONR/MINH DU/CIPM/2024 du 07 mars 2024 pour l'étude en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité urbaine pour la ville de N'Gaoundéré (Plan Transport Phase II) en procédure d'urgence	N'Gaoundéré	POLYGONE SARL BP: 33 872, Yaoundé Tél. : 696 564 095	74 996 325	Six (06) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE I

**DECISION N°014/24 /D/ CAY 1ER / SG / SFMP/BMP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
RELATIF AU DOSSIER N° 11/AONO/CAY1ER /CIPM/2024 DU 07/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA
MAINTENANCE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1ER EN
PROCEDURE D'URGENCE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{er},

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de L'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et Fonctionnement de L'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N° 000288/A/MINDDEVEL du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de

Vu les Procès-Verbaux de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé **N° 0001922 de la session N° 010 du 05/03/2024 et N° 0001933 de la session N° 0212 du 16/04/2024 N° 0001935 de la session N° 024 du 18/04/2024.**

Et Conformément aux dispositions de **l'article 101** du Code des Marchés Publics susvisé.

DECLARE :

Article 1^{er} : le Dossier d'Appel d'Offres National en procédure d'urgence N° 11/AONO/CAY1^{er} /CIPM/2024 DU 07/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DES LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT YDE 1^{er} EN PROCEDURE D'URGENCE est attribué à la société CHRIS ECLAIRAGE Sarl, BP : 2265-Yaoundé, TEL : 677789816 représenté par Monsieur OGOCHUKWU NNANYELU Christian Osian, Directeur Général pour un montant TTC FCFA de 24 976 233 (vingt-quatre millions neuf cent soixante-seize mille deux cent trente-trois).

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout où besoin sera.

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2024 DU 24 AVRIL 2024 POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL
ROULANT EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES PICK-UP 4X4 ; (02)
POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DE L'EAU (AUE) ET (02)
L'ASSISTANCE TECHNIQUE PLANS D'AFFAIRES) ; LOT 2 : ACQUISITION DE TROIS (03) VÉHICULES
PICK-UP 4X4 ; (02) POUR LE CENTRE DE GESTION D'ECONOMIE RURALE (CGER) ET (01) POUR LE
CENTRE D'INNOVATION TECHNOLOGIQUE (CIT).**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM)
IMPUTATION
6770 – CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition desdits véhicules en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

L'Acquisition du matériel roulant en deux (02) lots : Lot 1 : Acquisition de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 ; (02) pour l'Assistance Technique AUE et (02) l'Assistance Technique PA) ; Lot 2 : Acquisition de trois (03) véhicules pick-up 4x4 ; (02) CGER et (01) pour le CIT).

3. Cout Prévisionnel

N/D

4. Allotissement

l'acquisition desdits véhicules est subdivisée en deux (02) lots.

5. Participation et origine

La passation du marché sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 » et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement susvisé.

6. Financement

Crédit IDA : N° 6770 – CM

7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir les informations auprès du Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. Tél.: (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com, et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres durant les heures de bureau de **7h30 mn à 15h30 mn**, heure locale du lundi au vendredi à l'adresse ci-dessus mentionnée.

8. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus et contre un paiement d'une quittance non-remboursable de cent mille (100 000) francs CFA au compte N°335 988 60001 ouvert auprès des douze (12) agences BICEC au nom de "Compte Spécial CAS ARMP ». Le Dossier d'Appel d'Offres sera adressé, le cas échéant par courrier électronique.

9. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante en **sept (07) exemplaires dont six (06) copies et un (01) original** au plus tard le **31 Mai 2024 à 10 h 00 mn, heure locale**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les offres seront remises sous plis fermés et portant la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000001/DAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPMI/ 2024 du 24 Avril 2024

pour l'Acquisition du matériel roulant en deux (02) lots : Lot 1 : Acquisition de quatre (04) véhicules pick-up 4x4 ; (02) pour l'Assistance Technique AUE et (02) l'Assistance Technique PA) ; Lot 2 : Acquisition de trois (03) véhicules pick-up 4x4 ; (02) CGER et (01) pour le CIT)»

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

N/D

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance agréée par le ministère des finances et dont la liste est jointe au Dossier d'Appel d'offres de montant égale à : pour le **Lot 1 : Trois millions six cent mille (3 600 000) F CFA** et **Lot 2 : Un million huit cent mille (1 800 000) F CFA**. La période de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes, le **31 Mai 2024 à 11 h 00, heure locale**, par la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandaté à Garoua, dans la salle de conférences de la MEADEN.

14. Critères d'évaluation

Les exigences en matière de qualification sont :

Capacité financière : Le soumissionnaire doit :

- Fournir les états financiers des cinq (05) derniers exercices (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) ;
- Avoir réalisé des chiffres d'affaires annuels au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) tel que le chiffre d'affaires annuel moyen hors taxes représente au minimum 300 000 000 Francs CFA ;
- Qu'il a une capacité de financement de 228 000 000 F CFA pour le lot 1 et 172 000 000 F CFA pour le lot 2 pour financer le marché dans l'attente de recevoir son paiement.

Capacité technique et expérience

- Le soumissionnaire doit produire son Agrément de concessionnaire ou être en partenariat avec un concessionnaire.
- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigences de capacité technique ci-après :
- le Soumissionnaire fournira, inclus dans son offre, les preuves sous forme de prospectus, catalogues et dessins que les fournitures se conforment aux spécifications techniques et normes spécifiées à la Section VII avec les détails des principales caractéristiques techniques et de performance des Fournitures et Services connexes, démontrant qu'ils correspondent pour l'essentiel aux spécifications et, le cas échéant une liste des divergences et réserves par rapport aux dispositions de la Section VII.
- Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après :
- Le soumissionnaire doit avoir réalisé en tant que fournisseur principal un nombre minimum d'un (01) marché au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) avec une valeur minimale de cent cinquante millions (150 000 000) francs CFA.

N.B. 2: Seules les références qui seront accompagnées des pages de garde avec indication de l'objet et du montant du marché et la page de signature des marchés approuvés ainsi que les procès-verbaux de réception ou les attestations de bonne fin seront prises en compte pour l'évaluation.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les adresses auxquelles il faut faire référence ci-dessous sont :

Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse., Tél.: (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarim@gmail.com

GAROUA le 24 Avril 2024

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNE NKOLAFAMBA

COMMUNIQUE N°004/C/EXP/CNKAF/MAIRE/2024 DU 24 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT 3 : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP D'EYO).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Communique,

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné et ayant satisfait aux prescriptions du DAO y relatif, sont informés du classement qui suit :

N° LOT	Entreprises	Note technique	Montant HT	Montant TTC	Délai d'exécution	Classement
Unique	ETS GEOVIT CENTRE	70%	13 836 465	16 499 985	03 mois	1 ^{er}

Est déclarée adjudicataire des prestations relatives audit Appel d'Offres et conformément aux stipulations du DAO, l'entreprise suivante

ETS GEOVIT CENTRE, BP : YAOUNDE; TEL : 697 28 38 28

Par conséquent, il invite ledit soumissionnaire à se présenter à la Commune de Nkolafamba, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution./-

NKOLAFAMBA le 24 Avril 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00088/E/2/C/MINHDU DU 25 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU
MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00050/AONR/MINHDU/CIPM/2024
DU 07 MARS 2024 POUR L'ETUDE EN VUE DE L'ELABORATION D'UN PLAN DE MOBILITE URBAINE
POUR LA VILLE DE NGAOUNDERE (PLAN TRANSPORT PHASE II) EN PROCEDURE
D'URGENCE.FINANCEMENT : BIP MINHDU - EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision n°00130/D/MINHDU du 25 AVRIL 2024, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif au Dossier d'Appel d'Offres susmentionné :

DCE	Ville	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais d'exécution
Dossier d'Appel d'Offres National Restreint N°00050/AONR/MINHDU/CIPM/2024 du 07 mars 2024 pour l'étude en vue de l'élaboration d'un plan de mobilité urbaine pour la ville de N'Gaoundéré (Plan Transport Phase II) en procédure d'urgence	N'Gaoundéré	POLYgone SARL BP: 33 872, Yaoundé Tél. : 696 564 095	74 996 325	Six (06) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 25 Avril 2024

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°001 C/CAY2/SMP/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 2, DEPARTEMENT DU MFOUNDI, REGION DU CENTRE (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, communique :

L'entreprise *ETS LA CHUTE DES EAUX* ; B.P :32007 Yaoundé ; Tel. : 699 19 47 15 ; Registre de Commerce N°RC/YAE/2014/A/95 ; N° Identifiant Unique : P117612583841Q; est déclarée attributaire de la Lettre - Commande relative à *l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2024 DU 25 MARS 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE Pour la Construction de deux Forages dans la Commune D'Arrondissement de Yaoundé 2, Département du Mfoundi, Région du Centre (QUARTIERS FEBE VILLAGE ET NTOUGOU1)* selon les modalités ci-après:

ü *Montant TTC en FCFA :*

Lot 1 : Sept millions cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7 199 999) FCFA

Lot 2 : Sept millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (7 199 999) FCFA

ü *Délai d'exécution : Deux (02) Mois.*

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE PÉTÉ BANDJOUN**DECISION MUNICIPALE N° 004/D/CPB/SG-SIGAMP/2024 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ**[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN****DECIDE****Article 1^{ER}** : Le Marché relatif au Dossier d'Appel d'Offre en procédure d'urgence

N° 002/AONO/CPB/CIPIVI/2024 du 20 Février 2024 est attribué ainsi qu'il suit :

N°	INTITULE	ADJUDICATAIRE	MONTANT EN FCFA TTC	DELAI
01	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AU CAMP COMMUNAL DE BANDJOUN DANS LA COMMUNE DE PETE-BANDJOUN	BOREX CAMEROUN SARL BP; 1311 Bafoussam TEL: 695 41 49 67	58 200 000 (Cinquante-huit millions deux cent mille) Francs CFA	Quatre (04) mois

Article 2 : Le représentant de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à la Commune de Péte-Bandjoun, dès publication de la présente décision et dans un délai de sept (07) Jours pour suite de la procédure. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la présente attribution.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin

*BANDJOUN le 16 Avril 2024**Le MAIRE****MAPTUE FOTSO Nicky love***

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !